



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Analyse et commentaires sur l'étude d'impact du projet du terminal maritime en rive nord du Saguenay à Sainte-Rose-du-Nord, Québec

Préparé pour

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Octobre 2016

Table des matières

Table des matières	iii
1. Présentation de l'Organisme de bassin versant du Saguenay	1
2. Intérêt de l'OBV Saguenay pour le projet.....	2
2.1. Réflexion de l'OBV Saguenay sur les perspectives globales du projet	2
3. Commentaires et recommandations.....	4
3.1. Commentaires et recommandations générales	4
3.2. Analyse et recommandations sur les effets sur les composantes du milieu physique.....	4
3.2.1. Dépôts meubles – stabilité	5
3.2.2. Dépôts meubles – dynamique sédimentaire.....	5
3.2.3. Qualité des sédiments	5
3.2.4. Glaces	6
3.2.5. Qualité de l'eau en milieu terrestre	6
3.2.6. Bruit subaquatique	6
3.3. Analyse et recommandations sur les effets sur les composantes du milieu biologique ..	7
3.3.1. Flore terrestre et riveraine	7
3.3.2. Végétation marine et herbiers intertidaux.....	8
3.3.3. Plancton.....	8
3.3.4. Invertébrés benthiques et nectoniques	8
3.3.5. Poissons et leur habitat	8
3.3.6. Mammifères marins	9
3.3.7. Faune terrestre et leur habitat.....	10
3.4. Analyse et recommandations sur les effets cumulatifs.....	10
Conclusion.....	11

1. Présentation de l'Organisme de bassin versant du Saguenay

L'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) est le responsable du suivi de la mise en œuvre de la gestion intégrée et concertée de l'eau sur les bassins versants de la rivière Saguenay.

L'OBV Saguenay est une table de concertation réunissant différents acteurs de l'eau représentatifs des activités qui ont cours sur les bassins versants de la rivière Saguenay. Cette table réunit des utilisateurs et divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire.

La mission de l'OBV Saguenay est d'assurer et de promouvoir la protection, la mise en valeur et le développement du bassin versant (bassin hydrographique) de la rivière Saguenay, dans le respect de son écosystème et dans une perspective de développement durable. Le mandat de l'organisme est d'élaborer un plan directeur de l'eau en concertation avec le milieu, suivre sa mise en œuvre, mettre à jour le plan directeur de l'eau et informer de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant, tel que le décrit le cadre de référence produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Pour y parvenir, l'OBV Saguenay s'est donné plusieurs objectifs qui sont :

- Sensibiliser les intervenants, les utilisateurs et la population à la gestion intégrée et concertée de l'eau à l'échelle du bassin versant ;
- Promouvoir les principes de la gestion intégrée et concertée de l'eau à l'échelle du bassin versant ;
- Stimuler l'échange d'information concernant le bassin versant entre intervenants du milieu et avec la population ;
- Encourager le partage des ressources pouvant contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée de l'eau du bassin versant ;
- Élaborer et susciter des projets respectant les principes du développement durable sur le bassin versant ;
- Élaborer et appliquer des outils de gestion, de planification et de suivi pour la gestion globale et intégrée de l'eau par bassin versant tel qu'un plan directeur de l'eau (PDE) ;
- Favoriser l'arrimage et l'harmonisation du PDE avec les outils de planification du territoire existants.

L'OBV Saguenay est l'un des quarante (40) organismes de bassin versant reconnus et financés par le Gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur le territoire du Québec méridional tel que le précise la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* (L.Q. 2009, c.21).

2. Intérêt de l'OBV Saguenay pour le projet

En tant qu'organisme voué à la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau par la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant, l'OBV Saguenay est intéressé au devenir de l'eau au Saguenay. L'OBV Saguenay s'intéresse au projet de terminal maritime en rive-nord du Saguenay considérant les impacts négatifs possibles du projet, à court et à long termes, sur la qualité de l'eau souterraine et de surface, sur l'intégrité des écosystèmes aquatiques, humides et riverains de même que sur la liberté d'en jouir durablement.

2.1. Réflexion de l'OBV Saguenay sur les perspectives globales du projet

L'OBV Saguenay tient à rappeler, en lien avec sa participation aux audiences publiques sur le projet d'ouverture et exploitation de la mine d'apatite du lac Paul par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qu'il regrette que le projet de mine et le projet de terminal maritime soient analysés séparément et de façon indépendante par nos deux institutions en matière d'évaluation environnementale, soient le BAPE et Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE).

Lors des présentations publiques du projet avant le processus du BAPE, de même que durant les audiences de la première partie de consultation du BAPE, le promoteur de la mine a signalé maintes reprises que le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac Paul était conditionnel la construction d'un port sur la rive nord de la rivière Saguenay, infrastructure inexistante ce jour. Ce dernier résumait ainsi la situation : Pas de port, pas de mine.

Selon les informations disponibles actuellement dans le cadre du projet Terminal maritime en rive nord du Saguenay, l'inverse est également vrai, aux dires même du promoteur du terminal maritime lors de la soirée de consultation, organisée par l'ACEE, du 5 octobre dernier à Saint-Fulgence: Pas de mine, pas de port.

Pour l'OBV Saguenay, cela démontre que la mine et port sont en fait les deux composantes d'un seul et même projet.

Ainsi, les impacts du projet présenté devraient être analysés dans son ensemble, en incluant les impacts de l'ouverture de la mine, de son exploitation, du transport de minerai, des chemins d'accès au terminal, de l'alimentation électrique le terminal et la construction du terminal sur la rive nord de la rivière Saguenay.

L'OBV Saguenay, bien qu'il soit heureux de constater la participation du ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC), constate que l'évaluation présentement en cours sous l'égide de l'ACEE ne concerne que les différentes phases de réalisation du terminal maritime seulement. L'OBV Saguenay le regrette.

Ainsi, conformément à la consultation en cours, les commentaires et les recommandations de l'OBV Saguenay présentés dans les prochaines pages sont ont à trait à l'étude d'impact environnemental (EIE) telle que présentée par le promoteur, c'est-à-dire sur le projet de terminal maritime seulement.

À ce jour, il n'est pas possible pour l'OBV Saguenay, ou quiconque, de procéder à une analyse complète relativement au projet du terminal maritime en rive nord du Saguenay présenté puisque les informations contenues dans l'étude sont actuellement incomplètes et insuffisantes pour évaluer les impacts cumulatifs d'un scénario multi-usagers. Seules les informations concernant son utilisation pour le transbordement d'apatite (en lien avec un seul utilisateur, Ariane Phosphate) peuvent être analysées, les autres usagers étant inconnus tant du promoteur que des analystes des différents instances gouvernementales coordonnées par l'ACEE pour l'évaluation du projet et des gens concernés participants au présent processus de consultation.

L'OBV Saguenay est préoccupé par cette réalité planifiée, car l'ajout d'autres utilisateurs amènera certainement de nouveaux aménagements dans la zone restreinte ou peut-être au-delà de cette zone, ainsi qu'une augmentation du trafic maritime supérieure à celle estimée, ce qui provoquera nécessairement une intensification des impacts du projet dans le futur.

L'OBV Saguenay résume donc la situation en soulignant que les impacts du terminal maritime en tant que port multi-usagers seront plus importants que ceux analysés dans le cadre du présent processus. Il souhaite que l'ACEE et les instances gouvernementales impliquées dans l'évaluation environnementale du projet en tiennent compte dans leurs propres analyses et commentaires.

3. Commentaires et recommandations

3.1. Commentaires et recommandations générales

Les premiers commentaires énoncés concernent plusieurs parties de l'EIE, ou des anomalies, des particularités pour lesquelles que l'OBV Saguenay souhaite obtenir plus de détails, des éclaircissements.

L'OBV Saguenay trouve regrettable que, dans la section « Autres moyens de réaliser le projet » de l'EIE, seules des variantes de localisation et de types de quai sont présentées. En effet, l'Agence indique sur son site web que les autres moyens de réaliser le projet devraient être « d'autres façons fonctionnellement différentes de répondre aux besoins du projet ou d'atteindre son but proposé ». L'OBV Saguenay interprète que le promoteur n'a pas proposé des alternatives fonctionnellement différentes dans son EIE.

Pour certaines composantes, particulièrement celles liées à l'eau, les limites spatiales semblent inadéquates selon l'OBV Saguenay. Des limites basées sur le bassin versant aideraient à mieux évaluer les effets cumulatifs pour les différentes composantes. À cet effet, l'OBV Saguenay croit qu'il serait pertinent que le ou les bassins versants dans lesquels s'insère les différentes composantes du projet soient présentés dans l'EIE et que les effets cumulatifs soient analysés à cette échelle pour chacune de ces composantes.

À certains endroits dans l'EIE, les « effets attendus » semblent vouloir désigner des effets environnementaux probables (p. 282; 542; 625; 737; 738; 779; 1043) et, à d'autres endroits, des effets résiduels (p. 504; 542; 561; 600; 708; 796). L'OBV Saguenay croit qu'il serait pertinent d'utiliser les termes « effets environnementaux probables » et « effets résiduels » aux endroits correspondants afin d'éviter toute confusion.

Sachant que la propagation des matières en suspension peut former « un panache de turbidité susceptible de nuire aux organismes présents à proximité » (p. 364), l'OBV Saguenay est préoccupé par les travaux d'excavation et de terrassement qui sont susceptibles de remettre en suspension des matériaux relativement fins. La mesure d'atténuation actuellement proposée n'est pas suffisamment précise selon l'OBV Saguenay quant aux mesures concrètes qui seront mises en oeuvre durant les travaux pour limiter les effets négatifs sur l'environnement : « Lorsque l'enlèvement ou l'ajout de matières granulaires ou autres seront faits dans l'eau, les travaux devront être effectués de façon à minimiser la contamination du cours d'eau par la remise en suspension des matériaux. »

3.2. Analyse et recommandations sur les effets sur les composantes du milieu physique

L'OBV Saguenay note que le niveau moyen de l'eau, bien que présent dans la légende, ne figure pas sur la carte 7-1.

L'OBV Saguenay note que le terme « berge » n'est pas défini parmi la liste des définitions en début d'étude. L'OBV préconiserait que sa définition soit ajoutée et que, le cas échéant, son utilisation dans le texte soit révisée si nécessaire.

3.2.1. Dépôts meubles – stabilité

L'OBV Saguenay note que les éléments du milieu physique, soit l'élévation et le type de dépôts, ne sont pas présentés pour l'ensemble de la zone d'étude restreinte sur les cartes 7-1 et 7-3 (respectivement p. 247 et 259).

L'OBV Saguenay souhaiterait avoir plus de précision en ce qui a trait aux mesures permettant d'assurer un mouvement en douceur de la benne (pour éviter la remise en suspension de sédiments) (p. 266).

Puisque la remise en suspension des sédiments peut avoir des effets sur la qualité de l'eau et sur les organismes vivants, l'OBV Saguenay estime essentiel que la barrière à sédiments soit bien adaptée aux composantes physiques du milieu. Pour les mêmes raisons, l'OBV Saguenay recommande que les obstacles permettant d'éviter l'érosion correspondent aux caractéristiques spécifiques du milieu, afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur l'écosystème environnant (p.265; 285; 309; 313).

3.2.2. Dépôts meubles – dynamique sédimentaire

Puisqu'un sol adéquatement végétalisé joue un rôle positif sur la qualité de l'eau, entre autres, l'OBV Saguenay encourage le promoteur dans sa volonté de limiter au strict minimum le décapage, le déblaiement, l'excavation, le remblayage et le nivellement des aires de travail (p. 285). L'OBV Saguenay souhaiterait d'ailleurs connaître plus précisément les mesures qui seront mises en place pour réduire ces surfaces de sols dévégétalisés.

3.2.3. Qualité des sédiments

L'OBV Saguenay se préoccupe de la mention dans l'EIE à l'effet que le caractère intermittent des cours d'eau touchés limite la durée des effets potentiels (p. 288). Car, les contaminants qui pourraient se retrouver dans les cours d'eau intermittents pourront être transportés éventuellement vers des écosystèmes aquatiques plus en aval lors de périodes de crues (suite à la fonte printanière ou de fortes pluies).

L'OBV Saguenay est heureux que le promoteur propose, comme mesure d'atténuation, qu'une bande riveraine de protection végétale d'une largeur minimale de 30 m soit conservée le long des cours d'eau afin d'intercepter tout apport de sédiments ou de contaminants par ruissellement de l'eau en surface (p. 288). Pourtant, à de nombreux endroits dans l'EIE, on écrit qu'il serait possible que la largeur des bandes riveraines soit moindre (p. 302; 303; 307; 308; 309; 311; 535; 536; 596; 629; 655; 703; 735; 739; 740). Si la bande riveraine de 30 m n'est ainsi pas respectée, la mesure d'atténuation proposée devient inefficace et les effets résiduels prévus s'en voient modifiés. Pour clarifier le tout, il serait intéressant qu'une carte présente la bande riveraine de 30 m et les endroits où la bande riveraine seront moindres. Ainsi, il sera bien illustré où cette mesure d'atténuation pourra diminuer comme souhaité le transport de sédiments.

3.2.4. Glaces

Présumant que de nombreuses composantes de l'écologie marine sont conditionnées par le couvert de glace durant la période hivernale, et de l'ensemble complexe des conditions régissant la formation de la glace et sa débâcle, l'OBV Saguenay se questionne quant au maintien du couvert de glace et de sa durée, dans la zone locale et plus en amont. Malheureusement, l'EIE n'apporte aucune information quant à cette préoccupation.

3.2.5. Qualité de l'eau en milieu terrestre

Puisque qu'un sol adéquatement végétalisé optimise la perméabilité des sols et favorise ainsi une meilleure gestion de l'eau, l'OBV Saguenay recommande que les zones que le promoteur prévoit engazonnées, tel que la lisière au pied de la paroi de roc (p. 180), soit plutôt composées des trois strates de végétation (arborescente, arbustive et herbacée).

L'OBV Saguenay recommande fortement qu'aucun fertilisant ou pesticide ne soit utilisé pour l'entretien paysager du site.

L'OBV Saguenay souhaite que le programme d'entretien des équipements (p. 191), tout en respectant les recommandations des spécialistes et des fabricants, veille à ce que la gestion des eaux utilisées dans le cadre des entretiens, soit la plus optimale possible et avec zéro déversement. L'OBV Saguenay recommande que la gestion des eaux d'entretien soit détaillée à l'intérieur d'un plan de gestion des eaux usées, comprenant également, entre autres, le plan d'entretien des fossés et des bassins de sédimentation le long des chemins, et le plan d'entretien du système des eaux usées des blocs sanitaires pour les employés.

Afin de limiter la contamination des sols et de l'eau, il pourrait être intéressant d'utiliser d'autres types de matériel que le sel de voirie pour l'entretien des voies de circulation (p. 283). L'OBV Saguenay recommande qu'une analyse comparative de différents matériels de déglacage soit réalisée et que le moins dommageable pour l'environnement soit utilisé.

3.2.6. Bruit subaquatique

L'habitat essentiel pour le béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent) comprend la partie aval de la rivière Saguenay, de la baie Sainte-Marguerite à son embouchure à Tadoussac. L'OBV Saguenay se préoccupe du dérangement, sonore en particulier, qu'occasionnera une augmentation du trafic maritime sur la rivière Saguenay lors de la phase d'exploitation du projet. On estime à 460 le nombre de navires par année (p. 931), qui effectueront donc 920 passages par année dans l'habitat essentiel pour le béluga.

Dans ce contexte projeté, l'OBV Saguenay rappelle l'importance du principe de précaution, tel que souligné dans la *Loi sur les espèces en péril du Canada* :

«Le gouvernement du Canada s'est engagé à conserver la diversité biologique et à respecter le principe voulant que, s'il existe une menace d'atteinte grave ou irréversible à une espèce sauvage, le manque de certitude scientifique ne soit pas prétexte à retarder la prise de mesures efficaces pour prévenir sa disparition ou sa décroissance. » D'autant plus qu' « il importe de spécifier que les études ne concordent pas toutes et que l'information est incomplète quant aux

effets du bruit issu de la navigation maritime sur la santé, la reproduction et la survie des mammifères marins » (p. 652). En conséquence, « il semble improbable que la documentation consultée peut être considérée fiable et suffisante » (p.639).

Tout comme le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) (p. 204), l'OBV Saguenay souhaite donc que l'enjeu du bruit et de ses effets sur le béluga soit bien documenté dans EIE et considéré dans l'évaluation environnementales du projet. On cite l'EIE, p. 116 :

« En 2012, le MPO a publié le « Programme de rétablissement du béluga, population de l'estuaire du Saint-Laurent au Canada ». L'étape suivante à celle du programme de rétablissement est l'élaboration d'un plan d'action découlant la LEP. Un groupe de travail a été formé pour élaborer le plan d'action. Le but est de livrer la première ébauche du plan en décembre 2016. »

À cet égard, l'OBV Saguenay croit que l'ACEE doit attendre la publication de l'ébauche du plan d'action du programme de rétablissement du béluga avant de compléter son analyse du projet et d'émettre ses commentaires et recommandations sur le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay.

Considérant que l'effet du bruit sur le béluga a été soulevé comme enjeu important et que les données d'intervalle d'écoute de ce mammifère sont disponibles, il serait intéressant qu'il soit présenté à la figure 7-18 ou, le cas échéant, qu'un exemple de chevauchement des fréquences de certains bruits d'origine anthropique soit ajouté dans le texte. (p.435)

L'OBV Saguenay appuie le promoteur dans son choix de ne pas utiliser la méthode de battage de pieux. Par ailleurs, l'OBVS invite l'Agence à proscrire clairement cette méthode pour tout projet situé dans des aires où la présence possible de bélugas et de mammifères marins est reconnue.

L'OBV Saguenay se préoccupe qu'aucune simulation n'ait été réalisée par rapport à la propagation du bruit des activités de chargements des bateaux, qui totalisent pourtant une somme non-négligeable de 1 800 heures par an. L'OBV Saguenay croit qu'il est important d'acquérir les informations suffisantes à ce sujet (p.440).

3.3. Analyse et recommandations sur les effets sur les composantes du milieu biologique

3.3.1. Flore terrestre et riveraine

Comme le type de végétation a une influence sur la gestion de l'eau et sur l'écosystème en général, l'OBV Saguenay suggère que chaque zones déboisées prévues au projet soient revégétalisées avec les trois strates de végétation (arborescente, arbustive et herbacées), et ce, avec des espèces indigènes présentes actuellement à l'intérieur de la zone d'étude locale du projet.

Les écosystèmes aquatiques étant complexes, où les éléments sont hydro-connectés à travers des systèmes de bassins versants de surface et souterrains, et ce, à différentes échelles, l'OBV Saguenay s'inquiète du fait que le promoteur estime éviter complètement le milieu humide compris à l'intérieur de la zone d'étude restreinte en déviant la route sans analyse de ces

bassins versants. La représentation des éléments hydrographiques du projet par bassin versant permettrait de mieux évaluer les impacts possibles pour le milieu humide en question.

3.3.2. Végétation marine et herbiers intertidaux

Puisque le terminal maritime constitue une porte d'entrée pour les espèces exotiques envahissantes, l'OBV Saguenay estime qu'un programme de surveillance et de suivi de l'installation d'espèces exotiques envahissantes devrait être instauré pour l'ensemble de la zone d'étude locale, et ce, autant pendant la phase de construction que pendant la phase d'exploitation et d'entretien (p. 541).

L'OBV Saguenay se demande si des méthodes d'évaluation complémentaires auraient pu agrémenter les résultats de l'inventaire des herbiers aquatique ayant été réalisé à pied (p. 543).

L'OBV Saguenay souhaiterait connaître plus précisément les mesures envisagées pour s'assurer que l'herbier H2, situé au bas d'un talus où il y aura de la revégétalisation, ne sera pas impacté par la machinerie opérant en haut de talus. (p. 548).

3.3.3. Plancton

La surproduction massive d'organismes planctoniques au cours des premiers stades de vie ne semble pas, aux yeux de l'OBV Saguenay, une raison valable pour conclure qu'aucun effet environnemental sur le plancton ne soit envisagé (p. 560).

3.3.4. Invertébrés benthiques et nectoniques

À la p. 590, on indique que peu de recherches existent dans la littérature concernant spécifiquement les habitats de coraux et d'éponges d'eau froide et que leur répartition et leur abondance sont méconnues. Considérant que les coraux et les éponges constituent des invertébrés hautement vulnérables (p. 592), l'OBV Saguenay souhaiterait que l'on démontre que le projet n'impactera pas de manière importante les coraux et les éponges dans la zone locale.

L'OBV Saguenay tient à souligner que d'une part, l'EIE indique qu'il « ne faut pas sous-estimer le rôle ou l'effet que peuvent avoir les bruits et les sons chez les invertébrés » et que d'autre part, le promoteur a choisi de ne pas analyser les effets du bruit sur les invertébrés dans le cadre de son projet (p. 591).

À la page 599, il est mentionné qu'un « programme de suivi pourrait permettre de documenter la colonisation du nouvel enrochement par la faune benthique afin d'en vérifier le caractère autocompensatoire. » Dans l'éventualité où il n'y a pas de nouvelle colonisation, l'OBV Saguenay se demande si d'autres mesures compensatoires seront mises en œuvre.

3.3.5. Poissons et leur habitat

Il est important de spécifier qu'aucun inventaire ichtyologique n'a été effectué dans le cadre de l'EIE. Par contre, il y est mentionné à quelques reprises qu'aucun poisson n'a été observé dans les cours d'eau évalués (p.606; 609; 610). Sans inventaire, l'OBV Saguenay est étonné par la conclusion formulée à la p. 616 : « Les travaux de caractérisation des cours d'eau de la zone restreinte ont démontré que ces derniers n'abritent pas de poissons ».

À la page 600, dans l'encadré résumé, il est indiqué que des mesures d'atténuation s'appliqueront pour éviter des répercussions sur les milieux terrestres bordant les cours d'eau et sur le milieu marin situé en aval de ces cours d'eau. Il n'y a pourtant aucune mesure d'atténuation proposée dans la section sur les mesures d'atténuation à la p. 628.

À la page 622, on apprend que le projet est susceptible d'induire un changement sur les couloirs de migration du poisson. Comme l'habitat du poisson inclut les couloirs de migration (p. 605), n'est-il pas incohérent de dire que « le projet d'aménagement d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay [...] ne devrait induire aucun changement géomorphologique ou hydrologique significatif susceptible d'affecter l'habitat du poisson » (p. 621).

Dans certaines sections du rapport, il est indiqué que les rideaux de turbidité correspondront à une méthode d'atténuation efficace pour contenir les matières en suspension. Pourtant, à la page 623, on apprend que les rideaux de turbidité seront appliqués pour une seule partie du projet (lors des travaux de remblais) et ne seront pas appliqués pour d'autres travaux. Il est en effet écrit que « les MES émises lors des travaux de forage et de vibrofonçage seront rapidement dissipées dans le fjord ». Puisque les matières en suspension font partie intégrante des paramètres pour évaluer la qualité de l'eau et qu'elles sont susceptibles d'affecter les activités biologiques des poissons, tel que leur respiration, l'OBV Saguenay croit que les mesures proposées ne sont pas suffisantes. Également, l'OBV Saguenay se questionne à savoir si l'installation d'un filet pour éviter l'approche des différentes espèces à l'intérieur de la zone est une mesure adéquate de protection des poissons et de leurs habitats (p. 410; 624).

3.3.6. *Mammifères marins*

Déjà abordé dans la section 3.2.7. *Bruit subaquatique*, l'OBV Saguenay est préoccupé des effets néfastes possibles du projet pour la population de béluga et des autres espèces de mammifères marins de la rivière Saguenay.

La carte 8-6 (p. 635) présente l'occurrence la plus en amont d'un béluga entre 2001 et 2009. Sachant qu'un béluga a été observé dans la baie des Ha! Ha! durant l'été 2016, l'OBV Saguenay souhaiterait que les données avant 2001 et après 2009 soit également représentées dans l'EIE, si possible.

L'OBV Saguenay est préoccupé par l'impact du projet sur le phoque commun, une espèce fréquentant la zone d'étude restreinte. L'OBV est préoccupé aussi que l'évitement du secteur, permettant de dire qu'il y aura une faible occurrence de l'espèce dans la zone d'étude, soit dû au bruit occasionné par les travaux de construction du quai (p. 653).

L'OBV Saguenay note qu'à la page 655, d'une part, on dit que l'utilisation de quelque moyen que ce soit pour effrayer les animaux se trouvant à moins de 600 mètres est proscrite et, d'autre part, on dit que pour d'éventuels travaux à proximité de cours d'eau ou de plans d'eau, de petites charges d'effarouchement seront déclenchées afin d'éloigner les mammifères marins. L'OBV Saguenay croit qu'il est parfaitement inadéquat d'envisager effaroucher les mammifères marins dans le cadre de réalisation de se projet.

Il est mentionné à la page 626: « Il est important de souligner que comme le Saguenay constitue un milieu très dynamique, un déversement non contenu en phase d'exploitation et d'entretien pourrait vite devenir hors de contrôle et avoir des effets sur les habitats et les ressources du fjord puisque la marée et les courants sont susceptibles d'étendre la nappe de produits pétroliers. ». L'OBV Saguenay est très préoccupé par le fait que les accès restreints du fjord du Saguenay rendent difficile la mise en œuvre des plans de mesures d'urgence conventionnels pour la récupération d'équipage, de naufrage et/ou de déversement accidentel. L'OBV Saguenay croit qu'un plan de mesure d'urgence adapté et spécifique à la rivière Saguenay est nécessaire, surtout avec les nombreux projets impliquant une navigation commerciale accrue dans le Saguenay au cours des prochaines années.

3.3.7. Faune terrestre et leur habitat

L'OBV Saguenay se préoccupe des effets environnementaux probables du projet sur l'herpétofaune, un embranchement taxonomique parmi lequel plusieurs espèces sont fréquemment utilisées comme bio-indicateurs de la qualité de l'eau. Le promoteur indique que « le faible nombre d'observations peut être expliqué à la fois par les faibles efforts consentis à inventorier les espèces de [l'herpétofaune], mais également en raison de la période de l'année à laquelle les observations ont été réalisées » p. (722). En corollaire, l'OBV Saguenay se demande s'il est possible de s'appuyer sur les données de l'EIE pour lister les mesures d'atténuation nécessaires et pour évaluer les effets résiduels réellement attendus. De plus, l'OBV Saguenay tient à faire part de son inquiétude quant à la relocalisation de l'herpétofaune dans des habitats de remplacement à proximité. En effet, l'herpétofaune, qui n'est pas très active en hiver, risque d'être fortement impacté par le déboisement qui aura lieu à cette période de l'année. L'EIE spécifie à cet effet qu'à « l'approche d'une menace, la plupart des espèces de l'herpétofaune seront portées à s'enfouir dans le sol. Ainsi, lors de travaux, la plupart des individus ainsi enfouis risquent fort d'être tués » (p. 735).

3.4. Analyse et recommandations sur les effets cumulatifs

L'OBV Saguenay est étonné de la faible quantité de composantes qui ont été retenues dans le chapitre sur les effets cumulatifs. Selon l'OBV Saguenay, le morcellement des habitats à l'échelle locale et régionale, à long terme, est un élément primordial de plusieurs problèmes environnementaux. À titre d'exemple, « la destruction ou la dégradation de l'habitat, lié aux activités humaines en milieu riverain, sont identifiées comme les causes du déclin de l'esturgeon noir, susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec » (p. 619).

Conclusion

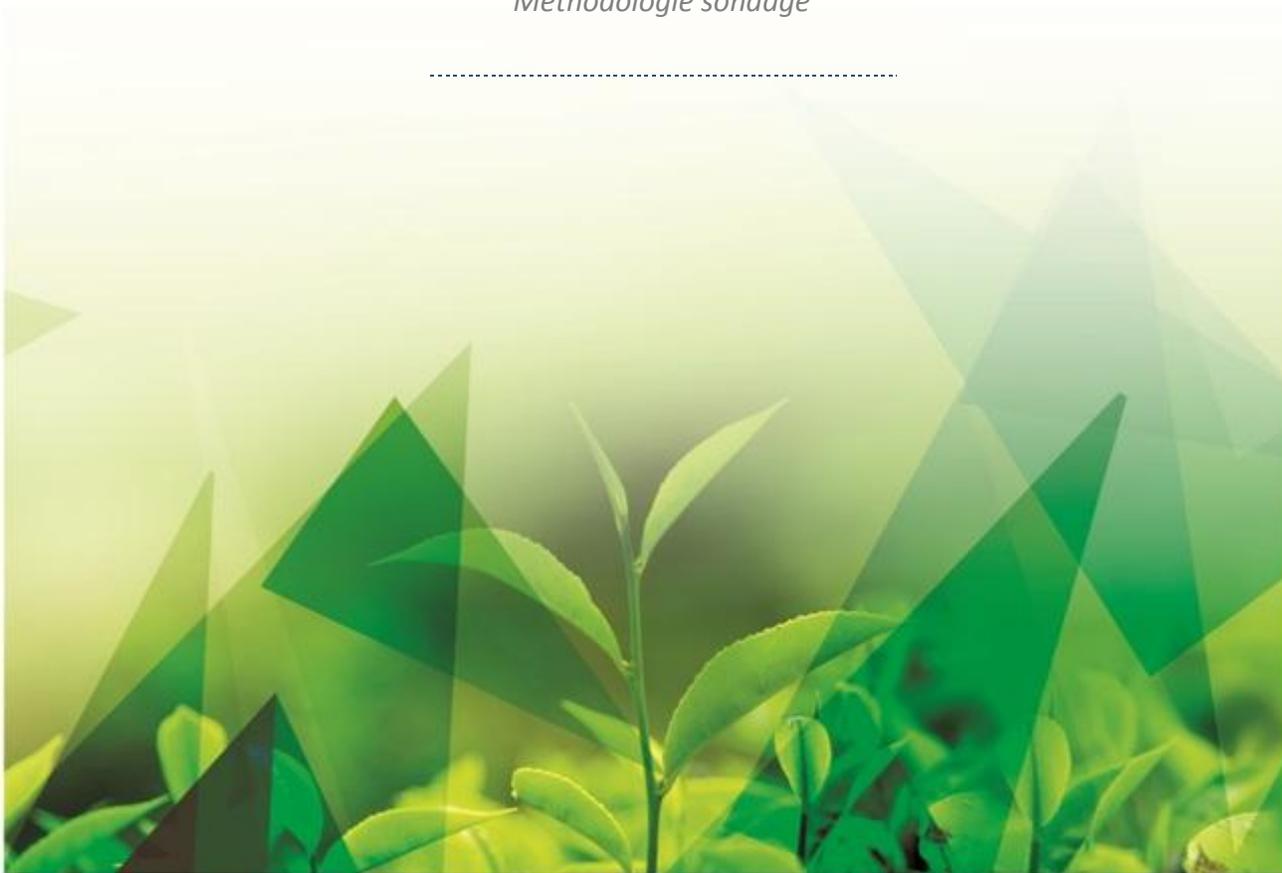
Selon l'OBV Saguenay, plusieurs éléments de l'EIE restent à préciser et les impacts environnementaux probables et résiduels pourront être réévalués en partie en fonction des précisions apportées par le promoteur du projet.

L'OBV Saguenay est très intéressé par la suite de l'évaluation environnementale en cours et participera à la prochaine occasion d'y participer.



ANNEXE 1

Méthodologie sondage





1. INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD) a reçu une aide financière de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants pour prendre part au processus d'évaluation environnementale du projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay. Le mandat du CREDD consiste à faire l'examen et à commenter l'étude d'impact environnementale ainsi que la version provisoire des lignes directrices relatives à l'étude d'impact environnemental. Précisément, l'acceptabilité sociale du projet de même que ses impacts potentiels sur les écosystèmes terrestres sont les deux aspects sur lesquels le CREDD se penchera pour alimenter son rapport qui sera transmis à l'ACEE. Le présent document concerne la méthodologie du sondage qui a permis d'évaluer l'acceptabilité sociale du projet.

1.2 Objectifs du sondage

L'objectif du sondage est d'interroger la population résidente à proximité de l'emplacement visé pour le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay en vue d'évaluer son acceptabilité sociale.

1.3 Besoins

- Un sondage qui permet d'évaluer le niveau de compréhension du projet des répondants ainsi que leurs perceptions et opinions face à ce dernier;
- Un sondage relativement facile et peu coûteux à réaliser considérant le budget et les limites opérationnelles du CREDD;
- Un sondage qui permet de rejoindre un nombre de répondants assez élevé (100-150 personnes);
- Un sondage qui permet d'avancer des résultats de type quantitatifs (ex. : X % des gens interrogés n'avaient jamais entendu parler du projet) avec des questions fermées à choix de réponse ;
- Un questionnaire qui permet aux gens de s'exprimer avec des questions ouvertes à court développement;
- Un questionnaire simple et facile à répondre.

1.4 Population cible

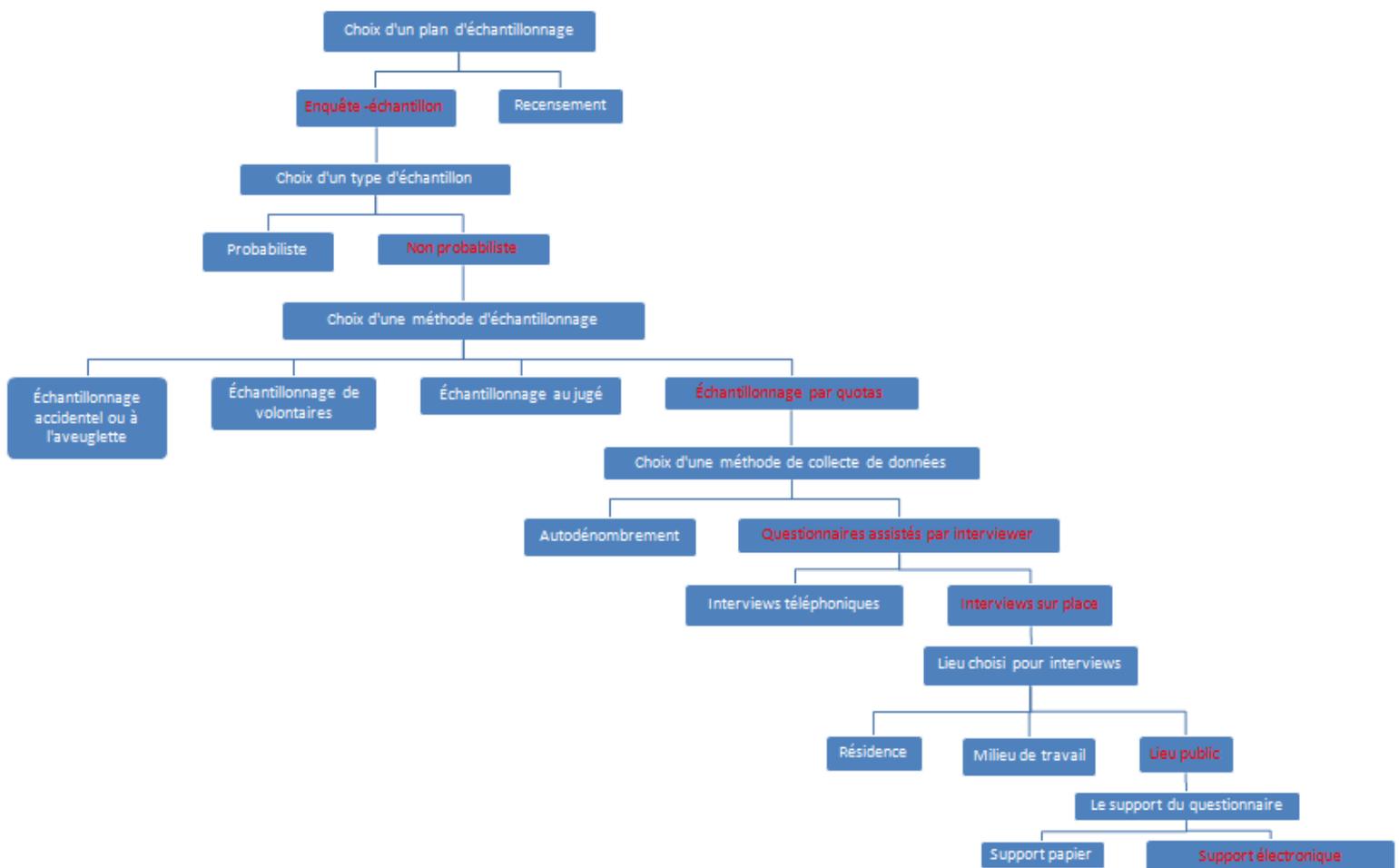
La communauté d'accueil du projet (vivant en périphérie et à proximité du projet), soit les résidents de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord.



2. CHOIX D'UNE MÉTHODOLOGIE

Plusieurs démarches ont été réalisées afin de déterminer la méthodologie répondant le mieux aux besoins et objectifs du CREDD pour la réalisation de ce mandat. Les différents éléments sur lesquels s'est penché le CREDD pour faire son choix sont présentés dans cette section. La figure ci-dessous illustre un récapitulatif des démarches ayant mené au choix de la méthodologie (les choix sont en rouge).

Figure 1 : récapitulatif des démarches ayant mené au choix de la méthodologie





2.1 Choix d'un plan d'échantillonnage

Il existe deux genres d'enquêtes : l'enquête-échantillon et le recensement. L'enquête-échantillon correspond au genre d'enquête le plus approprié pour la réalisation du mandat du CREDD. Elle consiste à collecter des données pour une partie seulement des unités de la population et à en tirer des conclusions. Le recensement consiste à effectuer une collecte de données pour toutes les unités de la population. Ce genre d'enquête a été écarté étant donné sa complexité.

2.2 Choix d'un type d'échantillonnage

2.2.1 Échantillonnage probabiliste (aléatoire)

L'échantillonnage probabiliste est la méthode définie comme étant la plus complexe et celle qui demande le plus de temps. De plus, elle coûte habituellement plus cher que l'échantillonnage non probabiliste (non aléatoire). Pour ce type d'échantillonnage, la sélection des unités de la population se réalise de manière aléatoire (au hasard). Ainsi, toutes les unités de la population ont une chance égale d'être sélectionnées pour constituer l'échantillon. Ce dernier a donc de meilleures chances d'être représentatif de la population, car la probabilité de sélection de chaque unité peut être calculée, des estimations fiables sont possibles ainsi que des estimations d'erreur d'échantillonnage. Il est reconnu que les déductions réalisées à partir de données d'un échantillon qui est représentatif de la population sont les plus fiables.

2.2.2 Échantillonnage non probabiliste (non aléatoire)

Cette méthode d'échantillonnage s'avère être un moyen rapide, facile et bon marché de sélectionner de manière non aléatoire des unités de la population. Afin de faire des déductions sur la population à partir d'un échantillon non probabiliste, l'analyse des données doit supposer que cet échantillon est représentatif de la population. Or, cette supposition est souvent risquée, car la probabilité qu'une personne soit incluse dans l'échantillon ne peut être calculée, à la différence d'un échantillon probabiliste où il est possible d'estimer la marge d'erreur. Autrement dit, il n'est pas possible de mesurer de manière précise la fiabilité d'un échantillonnage non probabiliste. Il est reconnu que les déductions réalisées à partir de données d'un échantillon qui est représentatif de la population sont les plus fiables et que cette supposition est plus risquée si l'échantillon est non probabiliste.



Tableau 1 : Synthèse des principaux avantages et désavantages de l'échantillon probabiliste

Avantages	Désavantages
<ul style="list-style-type: none">• L'échantillon a de meilleures chances d'être représentatif de la population et les déductions réalisées à partir de données d'un échantillon qui est représentatif de la population sont les plus fiables.• Calcul possible de la marge d'erreur• Un échantillon relativement petit peut être utilisé pour formuler des déductions sur une grande population	<ul style="list-style-type: none">• La collecte des données est plus complexe• Méthode plus coûteuse• Nécessite une base de sondage

Tableau 2 : Synthèse des principaux avantages et désavantages de l'échantillon non probabiliste

Avantages	Désavantages
<ul style="list-style-type: none">• Méthode rapide• Méthode relativement peu coûteuse• Une base de sondage n'est pas nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• L'échantillon a de moins bonnes chances d'être représentatif de la population. Il est peu fiable de généraliser et d'appliquer les résultats de l'échantillon à toute la population (Il faut avoir des hypothèses solides sur la représentativité de l'échantillon pour formuler des déductions sur la population)• Calcul impossible de la marge d'erreur

2.2.3 Évaluation des bases de sondage disponibles

Afin de faire le choix du type d'échantillonnage (probabiliste ou non probabiliste), le CREDD s'est attardé sur le choix d'une base de sondage. Rappelons que cette dernière est nécessaire dans le cas d'un échantillonnage probabiliste puisque toutes les unités de la population doivent être identifiées pour ensuite sélectionner au hasard celles qui feront partie de l'échantillon. La base de sondage correspond aux moyens ou aux outils qui nous permettent d'identifier les unités de la population et de communiquer avec elles. Un fichier de données, un annuaire téléphonique, une liste d'éléments (ex. : liste de tous les élèves d'une école) en sont des exemples. Les deux bases de sondage présentées ci-dessous sont celles qui ont été identifiées comme pouvant potentiellement convenir à l'identification de tous les habitants de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord et à l'obtention de leurs coordonnées (adresses postales et numéros de téléphone).



- **Base de données contenant les adresses postales (services de Postes Canada) :** Postes Canada offre un service payant permettant d'effectuer un envoi postal de manière ciblée à l'aide de différents critères (ex. : géographie, données démographiques, intérêts, etc.). Cependant, ce sont eux qui se chargent de l'envoi et ils ne peuvent pas fournir cette liste aux clients par souci de confidentialité. Ils offrent également le service payant « Produits de données sous licence » qui permet d'obtenir toutes les adresses postales du Canada. Le recours à une telle base de données exige d'avoir un moyen de les traiter à l'interne, de manière à générer son échantillon aléatoire.
- **Annuaire téléphonique :** Il apparaît très complexe d'obtenir une base de sondage contenant une bonne couverture des numéros de téléphone de tous les résidents, car de nos jours, un bon pourcentage de la population n'a pas de téléphone fixe. Le moyen le plus accessible d'obtenir les numéros de téléphone des résidents de la population cible est l'annuaire téléphonique. Ceux-ci sont disponibles au nombre de cinq en version papier ou en version électronique pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les numéros de téléphone y sont classés par noms de résidents et par ordre alphabétique. Les adresses civiques sans code postal y figurent également. Par conséquent, il n'est pas possible d'obtenir les numéros de téléphone des résidents de la population cible (résidents de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord) de manière groupée, par municipalités.

2.2.4 Conclusion sur le choix du type d'échantillonnage

Il apparaît que les démarches pour obtenir et traiter les données via ces bases s'avèrent complexes et coûteuses. Par conséquent, il conviendrait davantage de se tourner vers l'échantillonnage non probabiliste pour lequel il n'est pas nécessaire d'avoir une base de sondage complète pour constituer un échantillon.

2.3 Choix d'une méthode d'échantillonnage

Il existe quatre méthodes d'échantillonnage non probabiliste (non aléatoire)

- **Échantillonnage accidentel ou à l'aveuglette :** Pour cette méthode qui ne nécessite pratiquement aucune planification, les unités de l'échantillon sont sélectionnées de façon toute à fait arbitraire (ex. : on interroge les 100 premières personnes rencontrées dans un centre commercial). Dans ce cas, l'interviewer qui fait l'échantillonnage présume que la population est homogène. Cette méthode peut être marquée d'un important biais de sélection, c'est-à-dire qu'elle peut conduire à biaiser les résultats de l'enquête, car l'échantillon choisi risque de ne pas être représentatif de la population étudiée. Cette non-représentativité peut provenir de catégories de répondants qui seraient sous ou sur-représentées dans l'échantillon ou d'une caractéristique anormale présente dans l'échantillon.



- **Échantillonnage de volontaires** : Dans ce cas, c'est l'unité qui décide de faire partie ou non de l'échantillon (ex. : un questionnaire est mis en ligne à la disposition des gens visitant le site web et ceux qui le veulent choisissent d'y répondre). Cette méthode peut être également marquée d'un important biais de sélection, puisque les personnes qui se soucient assez fortement par le sujet ont tendance à davantage y répondre. Il n'est pas suggéré d'opter pour cette méthode dans le cas d'un sondage d'opinion.
- **Échantillonnage au jugé** : Pour cette méthode, l'échantillonnage est réalisé sur la base de certains jugements et d'idées préalables sur l'ensemble de la population. Par ses connaissances de cette dernière, le responsable de l'enquête juge que les unités qui constitueront l'échantillon sont représentatives de la population (ex. : un conseil municipal choisit de tenir une enquête socioéconomique dans un seul quartier de la ville, sous prétexte que ce quartier ressemble à la majorité des autres). Des biais importants peuvent découler du fait que les idées préconçues du chercheur, si elles sont inexactes, soient reflétées dans l'échantillon.
- **L'échantillonnage par quotas** : Il s'agit de la forme la plus courante d'échantillonnage non probabiliste. Elle consiste à appuyer la représentativité d'un échantillon en lui affectant une structure similaire à celle de la population de base. L'échantillonnage est réalisé jusqu'à ce qu'un nombre déterminé d'unités (quotas) soient sélectionnées dans diverses sous-populations. Autrement dit, il s'agit de sélectionner des individus de manière accidentelle, mais en tentant d'atteindre des quotas préalablement définis selon des caractéristiques de la population étudiée (ex. : s'il y a 100 hommes et 100 femmes dans la population et qu'il faut créer un échantillon de 20 personnes, 10 hommes et 10 femmes seront interviewés). L'échantillonnage par quotas peut être considéré préférable à d'autres formes d'échantillonnage non probabiliste, notamment à l'échantillonnage au jugé parce qu'elle a l'avantage de respecter des proportions ou des strates de la population dans l'échantillon. Comme c'est le cas pour toutes les autres méthodes d'échantillonnage non probabilistes, formuler des déductions sur la population est risquée, car il faut présumer que les personnes sélectionnées dans l'échantillon sont semblables au reste de la population. Par contre, cette méthode, elle est relativement peu coûteuse et également facile à administrer. De plus, les personnes approchées qui ne sont pas intéressées à participer sont simplement remplacées par d'autres faisant partie de la même strate. Pour ces raisons, l'échantillonnage par quotas a été identifiée comme étant la méthode qui répondait le plus aux besoins et objectifs définis pour le sondage.



2.4. Choix d'une méthode de collecte de données

La présente démarche consiste à sélectionner la méthode de collecte de données la plus appropriée, soit la manière d'obtenir l'information pour chaque unité de l'échantillon. Le choix dépendra de plusieurs facteurs, notamment des données connues de l'échantillon (ex. : adresses postales, numéros de téléphone), des caractéristiques de la population cible, du genre de questions à poser, des ressources humaines et financières disponibles, des exigences de qualité des données, etc.

2.4.1 L'autodénombrement

Pour cette méthode, le répondant reçoit le questionnaire (ex. : par service postal, télécopieur, moyen électronique, livraison en personne, etc.) et le remplit sans l'aide et l'intervention de l'interviewer. Il doit ensuite le retourner à l'expéditeur. Il apparaît que les taux de réponse sont généralement plus faibles pour cette méthode que par les questionnaires assistés par l'interviewer. En effet, pour l'autodénombrement, aucune pression n'est exercée afin que les unités remplissent et réacheminent le questionnaire tel que demandé. Par ailleurs, le questionnaire se doit d'être très bien structuré, facile à comprendre et les délais de retour peuvent également être longs et difficiles à contrôler. Cette méthode permet aussi aux répondants de consulter l'information disponible afin de répondre au questionnaire. Dans notre cas où il s'agit d'un sondage d'opinion, parmi les informations à recueillir figure le niveau de connaissance du projet. Le recours à de l'information supplémentaire pourrait influencer l'opinion des répondants et biaiser les données recueillies. Cette méthode a été écartée en raison de ses désavantages.

2.4.2 Questionnaires assistés par interviewer (interviews téléphoniques ou sur place)

La présence d'un interviewer permet d'aider les répondants à bien remplir un questionnaire. L'approche est davantage personnalisée que pour l'autodénombrement et les coûts sont moins importants (pas d'envoi et de retour par la poste du questionnaire).

- **Interviews téléphoniques** : Dans ce cas, l'interviewer assiste le répondant au téléphone afin que ce dernier remplisse le questionnaire. En général, le répondant a généralement moins de patience pour la sollicitation téléphonique. Par conséquent, l'interview doit être courte et simple. Par ailleurs, l'approche est moins personnelle que l'interview sur place et il peut être plus difficile de convaincre les gens de l'importance de l'enquête. Tel que démontré plus tôt, obtenir une base de sondage avec une bonne couverture de numéros de téléphone s'avère complexe. Pour ces raisons, la méthode des interviews par téléphone n'a pas été sélectionnée.



- **Interviews sur place** : Dans ce cas, l'interviewer assiste le répondant sur place afin qu'il remplisse le questionnaire. La qualité des réponses risque d'être plus intéressante, car l'intervenant peut apporter des précisions sur les questions et bien présenter l'objectif de l'enquête. Il peut aussi repérer des erreurs et les corriger en présence du répondant (ex. : questions non répondues, réponses trop approximatives ou trop vagues). Par conséquent, le taux de réponse risque d'être plus important. Malgré que cette méthode de collecte peut être coûteuse en raison des frais de transport, elle est celle qui a été sélectionnée par le CREDD.

2.4.3 Choix d'un lieu pour interviewer les répondants

La résidence (porte-à-porte), le milieu de travail et le lieu public sont envisageables. Afin d'être efficace et de pouvoir réaliser les interviews sur une courte période, le lieu public a été privilégié. Il permet de tirer avantage de la présence d'un nombre important de résidents au même lieu. Les frais de déplacement risquent également d'être moins élevés.

2.4.4. Choix du support du questionnaire

Par souci pratique, le support papier a été préféré au support électronique pour le questionnaire. Les réponses ont ensuite été compilées dans un fichier Excel, puis analysées.



3. ÉCHÉANCIER ET DESCRIPTION DES TÂCHES

Les principales tâches du mandat et les périodes de réalisation sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Principales tâches et périodes de réalisation

Étapes du mandat	Tâches	Périodes de réalisation
Sonder l'opinion publique pour évaluer l'acceptabilité sociale du projet	Développement du questionnaire	27 juin au 1 ^{er} juillet
	Mise en forme du questionnaire final et planification de la période de sollicitation	4 au 22 juillet
	Période de sollicitation	25 au 29 juillet 1 ^{er} au 5 août
	Analyse des réponses du questionnaire	8 au 31 août

3.1 Déroulement de la période de sollicitation

- Dans la planification du sondage, les quotas à atteindre ont été calculés pour un total 75, 100 et 150 résidents pour être en mesure de s'ajuster sur place selon le taux de participation. Concernant le nombre de résidents à interroger dans chacune des municipalités, ils ont été calculés selon la proportion de leur population sur la population totale des deux municipalités (voir tableau 4). En fonction du taux de participation au sondage, ce sont 100 résidents qui ont finalement constitué l'échantillon. Les tableaux 5 et 6 présentent les quotas à atteindre pour constituer l'échantillon. Ils ont été définis selon la structure d'âge de la population. Les groupes d'âge fixés pour le sondage sont les suivants : [15-34] ; [35-54] ; [55-75] ; [75 et +]
- Trois journées ont été nécessaires pour atteindre les quotas à Saint-Fulgence ainsi qu'une journée à Sainte-Rose-du-Nord. À Saint-Fulgence, un kiosque a été installé à l'extérieur des établissements de Super Sagamie, d'Achille Tremblay et Fils ainsi que de la Caisse populaire Desjardins. Afin d'atteindre les quotas, il a été nécessaire d'interroger quelques personnes sur la rue. À Sainte-Rose-du-Nord, un kiosque a été installé à l'extérieur du bureau de poste et de la Caisse populaire Desjardins. Un incitatif a été utilisé pour le



sondage, soit un prix de participation (chèque-cadeau dans un centre commercial). Une photo du kiosque est présentée à la figure 2.

Tableau 4 : Données sur la population afin de constituer l'échantillon

Municipalité	Population	Proportion sur la population totale (Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord)	Nombre de résidents par municipalité pour un échantillon de 100 personnes
Saint-Fulgence	2030	83%	83
Sainte-Rose-du-Nord	405	17%	17
Population totale (Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord)	2435	100%	100

Source : Institut de la statistique du Québec, données sur les municipalités, population par groupe d'âge et sexe, 2015

Tableau 5 : Quotas à atteindre pour la municipalité de Saint-Fulgence

Taille de l'échantillon	Nombre de résidents à interroger selon les catégories d'âges				
	15-34	35-54	55-74	75 +	TOTAL
150	30	40	46	9	125
100	20	26	31	6	83
75	15	20	23	4	62

Source : Institut de la statistique du Québec, données sur les municipalités, population par groupe d'âge et sexe, 2015

Tableau 6 : Quotas à atteindre pour la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

Taille de l'échantillon	Nombre de résidents à interroger selon les catégories d'âges				
	15-34	35-54	55-74	75 +	TOTAL
150	5	8	11	1	25
100	3	6	7	1	17
75	2	4	6	1	13

Source : Institut de la statistique du Québec, données sur les municipalités, population par groupe d'âge et sexe, 2015



Figure 2 : photo du kiosque – commerce Achille Tremblay et Fils (Saint-Fulgence)





Références :

Institut de la statistique du Québec. (2016). Population et structure par âge et sexe, 2015. <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/structure/index.html>

Statistique Canada. (2003). Méthodes et pratiques d'enquêtes <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-587-x/12-587-x2003001-fra.pdf>

Grenon, G et Viau, S. (1999). *Méthodes quantitatives en sciences humaines Volume 1 : De l'échantillon vers la population*. Québec : Gaétan Morin Éditeur ltée.



ANNEXE 2

Questionnaire





du questionnaire : _____

SONDAGE SUR LE PROJET DE TERMINAL MARITIME EN RIVE NORD DU SAGUENAY

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD) a reçu une aide financière de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour participer au processus d'évaluation environnementale du projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay. Parmi ses mandats dans le dossier, le CREDD doit évaluer l'acceptabilité sociale de ce projet. L'objectif est de rejoindre par le biais de ce sondage 150 résidents de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire. Veuillez noter que vos réponses sont confidentielles.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

Profil du répondant

Question 1

De laquelle de ces municipalités êtes-vous résident?

- Saint-Fulgence
- Sainte-Rose-du-Nord

Question 2

À quelle catégorie d'âge appartenez-vous?

- 15-34 ans
- 35-54 ans
- 55-74 ans
- 75 ans et +

Niveau de compréhension du projet

Question 3

Êtes-vous au courant qu'un terminal maritime pourrait être construit sur la rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord), notamment pour exporter le minerai du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate?

Oui

Non

Question 4

Si vous avez répondu oui à la question précédente, de quelle(s) manière(s) avez-vous obtenu cette information (plus d'un choix est possible)?

Radio

Journaux

Sur le web

Médias sociaux

Bouche-à-oreille

Autres (veuillez préciser) :

Question 5

En fonction des choix de réponse suivants, comment évaluez-vous votre niveau d'information/de compréhension du projet?

Je ne connais **pas du tout** le projet

Je connais **très peu** le projet

Je connais **moyennement** bien le projet

Je connais **bien** le projet

Je connais **très bien** le projet

Commentaires :

Question 6

Jugez-vous que vous disposez de suffisamment d'information sur le projet pour vous en faire une opinion?

Oui

Non

Impacts appréhendés

Question 7

Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifieriez-vous votre niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet (1 étant je n'ai aucune inquiétude, 10 étant j'ai beaucoup d'inquiétude)?

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Question 8

Avez-vous été informé sur les différents impacts **environnementaux** appréhendés et sur les différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur (Port Saguenay)?

Oui

Non

Question 9

Cochez l'endroit qui correspond le mieux à votre niveau de préoccupation pour les impacts environnementaux suivants (1 étant je m'en préoccupe pas du tout, 5 étant je m'en préoccupe fortement).

	1	2	3	4	5
Le trafic routier	<input type="checkbox"/>				
Le trafic maritime	<input type="checkbox"/>				
Impacts sur la qualité de l'air (émission de poussières liée aux travaux de construction et au transport du minéral)	<input type="checkbox"/>				
Impacts sur la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/>				
Modification des paysages (impacts visuels des infrastructures)	<input type="checkbox"/>				
Pollution sonore (bruits)	<input type="checkbox"/>				
La perte de zones agricoles	<input type="checkbox"/>				
Perturbation de la faune (espèces animales)	<input type="checkbox"/>				
Perturbation de la flore (espèces végétales)	<input type="checkbox"/>				
Autres (veuillez préciser) :					

Opinion sur le projet

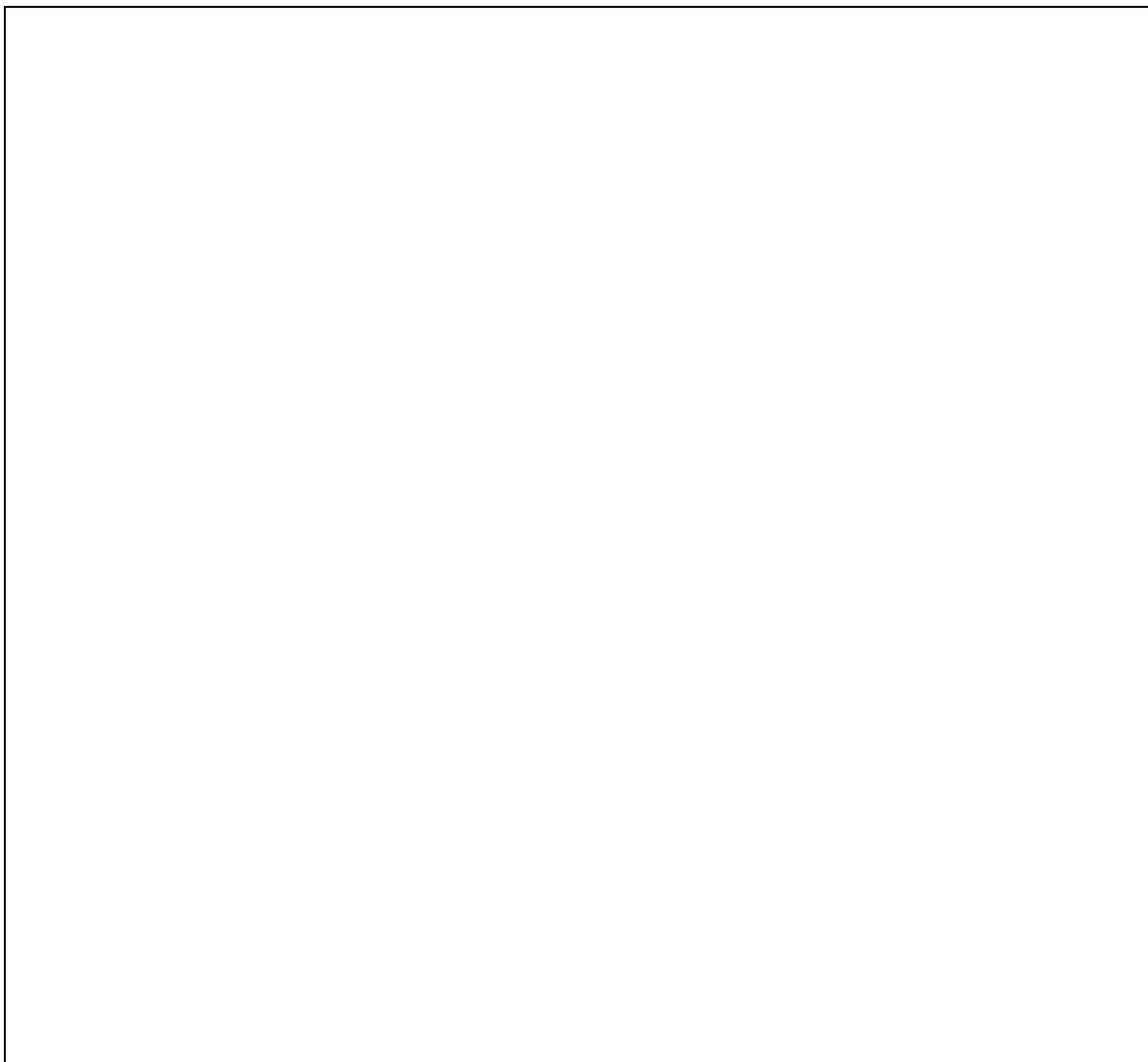
Question 10

Pour chacune des affirmations suivantes, choisissez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Neutre	Pas d'accord	Tout à fait en désaccord
Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale.	<input type="checkbox"/>				
Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.).	<input type="checkbox"/>				
La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises.	<input type="checkbox"/>				
Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones.	<input type="checkbox"/>				
Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur.	<input type="checkbox"/>				
Je suis d'avis que le projet minier d'Ariane Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps.	<input type="checkbox"/>				
Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif.	<input type="checkbox"/>				
Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée.	<input type="checkbox"/>				

Autres commentaires

Afin de bonifier les résultats de ce sondage, veuillez exprimer (s'il y a lieu) tous autres commentaires et/ou préoccupations à l'égard de ce projet.

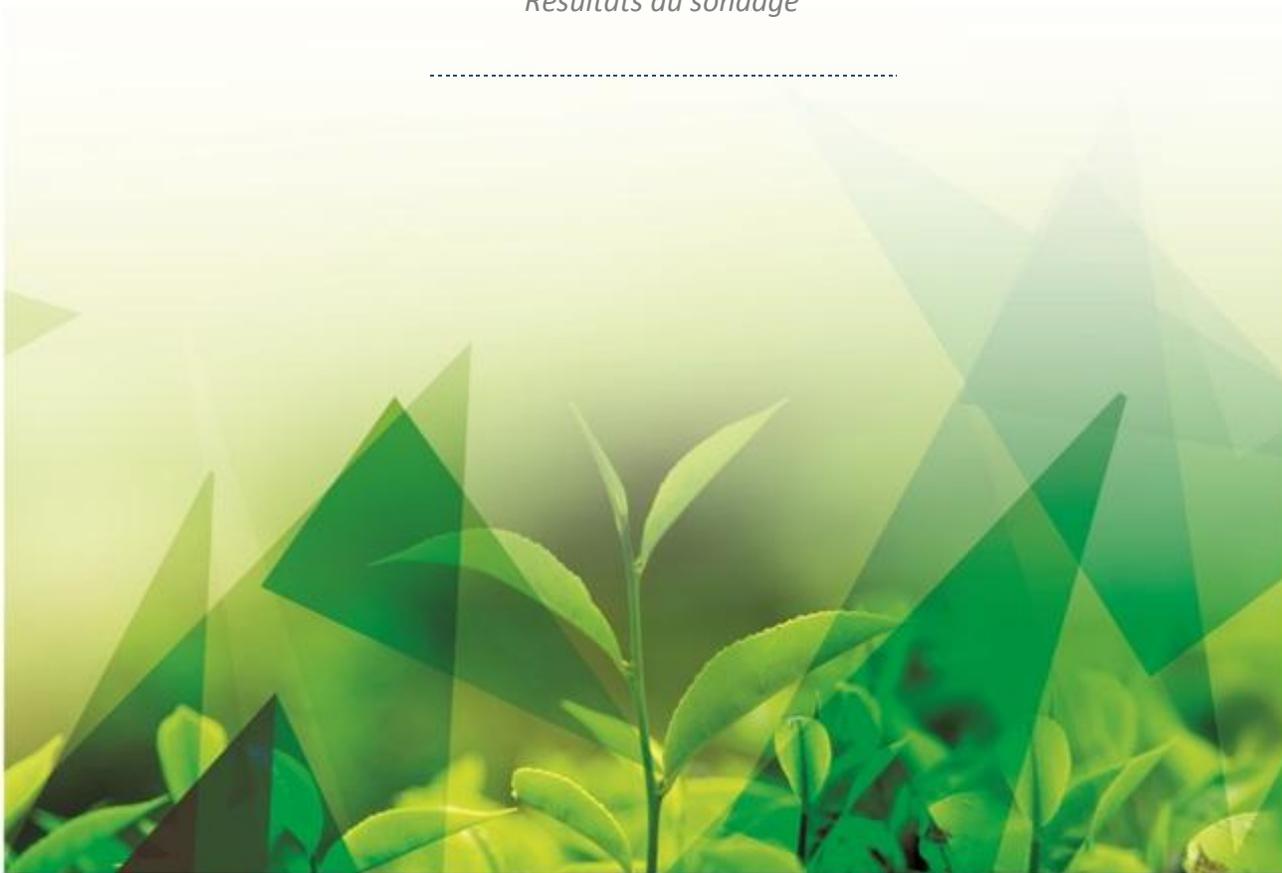


Merci beaucoup pour votre participation à ce sondage!



ANNEXE 3

Résultats du sondage





La présente annexe comprend les résultats obtenus ainsi que leur analyse. Il est à noter que l'intégralité des résultats y est présentée aux fins d'interprétation libre. Cette annexe est divisée en trois sections. La première est dédiée à la présentation et à l'analyse des résultats pour l'ensemble de l'échantillon (100 résidents). La deuxième comprend les résultats et l'analyse comparative pour les deux municipalités (Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord), puis la troisième comprend les résultats et l'analyse comparative pour les quatre groupes d'âge de l'ensemble de l'échantillon (15-34 ans, 35-54 ans, 55-74 ans, 75 ans et plus).

Pour chacune des sections, les résultats sont d'abord présentés sous forme de tableaux pour chacune des questions. Ensuite, une analyse de ces réponses est présentée sous forme de faits saillants (lorsqu'il y a des éléments particuliers à mettre en évidence). Finalement, les autres réponses ainsi que les commentaires formulés par les répondants (s'il y a lieu) sont présentés.



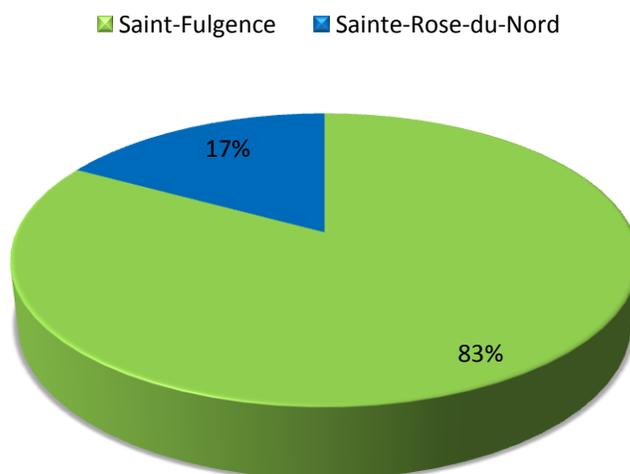
Section 1 : présentation et analyse des résultats pour l'ensemble de l'échantillon (100 résidents)



Profil du répondant

Question 1 : De laquelle de ces municipalités êtes-vous résident?

Réponses	Nombre de répondants ¹	Pourcentage de répondants (%)
Saint-Fulgence	83	83
Sainte-Rose-du-Nord	17	17
TOTAL	100	100



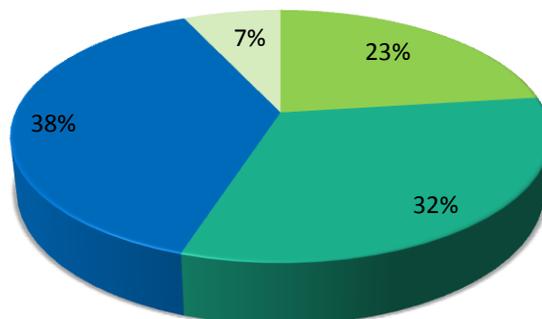
¹ Un échantillonnage par quotas a été effectué. Le nombre de résidents à interroger dans les deux municipalités a été calculé selon la proportion de leur population sur la population totale des deux municipalités. Voir l'annexe 1 pour plus de détails.



Question 2 : À quelle catégorie d'âge appartenez-vous?

Réponses	Nombre de répondants ²	Pourcentage de répondants (%)
15-34 ans	23	23
35-54 ans	32	32
55-74 ans	38	38
75 ans et plus	7	7
TOTAL	100	100

■ 15-34 ans ■ 35-54 ans ■ 55-74 ans ■ 75 ans et plus



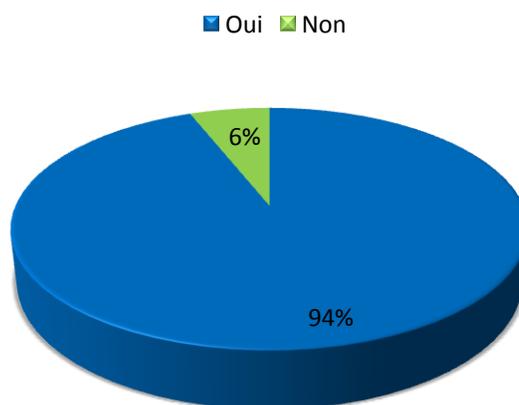
² Un échantillonnage par quotas a été effectué. Le nombre de résidents à interroger pour chacune des catégories d'âge a été calculé selon la structure d'âge de la population. Voir annexe 1 pour plus de détails.



Niveau de compréhension du projet

Question 3 : Êtes-vous au courant qu'un terminal maritime pourrait être construit sur la rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord), notamment pour exporter le minerai du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate?

Réponses	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	94	94
Non	6	6
TOTAL	100	100



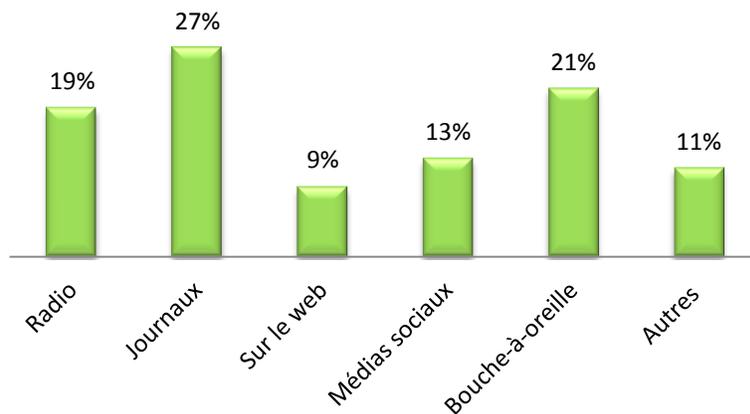
Faits saillants

- La grande majorité des répondants (94%) ont affirmé être au courant du projet.



Question 4 : Si vous avez répondu oui à la question précédente, de quelle(s) manière(s) avez-vous obtenu cette information (plus d'un choix est possible)?

Réponses	Effectif ³	Fréquence (%)
Radio	47	19
Journaux	66	27
Sur le web	22	9
Médias sociaux	31	13
Bouche-à-oreille	53	21
Autres	28	11
TOTAL	247	100



Faits saillants

- Les journaux, le bouche-à-oreille et la radio sont les moyens de communication les plus mentionnés par les répondants.

Commentaires/autres réponses

Parmi les 28 autres moyens, voici ceux qui ont été mentionnés (deux ont coché « autres » sans mentionner le moyen):

- « À la télévision » (mentionné à 7 reprises)
- « Par ma municipalité » (mentionné à 6 reprises)
- « Conférence à l'école Mont-Valin »
- « Par mon employeur »

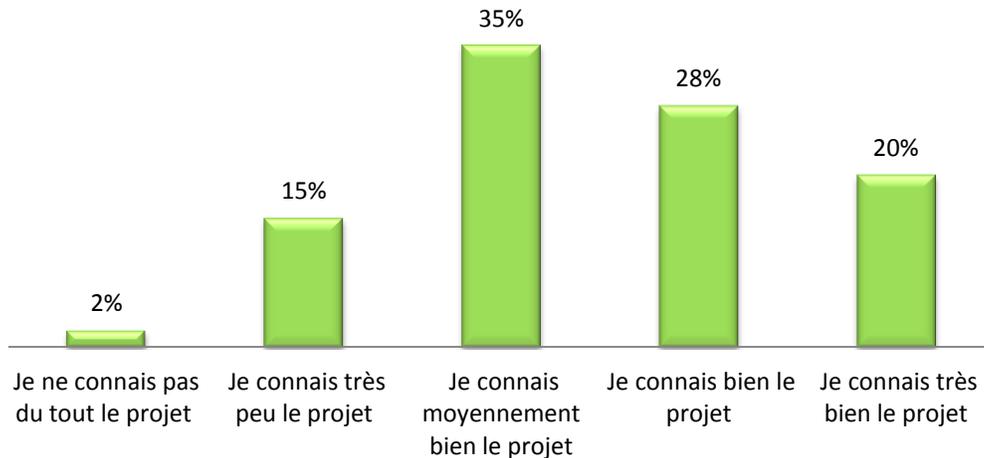
³ Correspond au nombre de fois où la réponse a été mentionnée



- « Par des résidents de l'Anse à Pelletier »
- « Réunions »
- « Réunion à la municipalité, comité municipalité, projet mine »
- « Rencontre avec la population »
- « Séance d'information Saint-Fulgence »
- « Consultation assemblée »
- « Documents du BAPE (rapport) du projet »
- « Consultation publique Arianne Phosphate »
- « Soirée d'information BAPE »
- « SDAF »
- « Sollicitation porte-à-porte »

Question 5 : En fonction des choix de réponse suivants, comment évaluez-vous votre niveau d'information/de compréhension du projet?

Réponses	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Je ne connais pas du tout le projet	2	2
Je connais très peu le projet	15	15
Je connais moyennement bien le projet	35	35
Je connais bien le projet	28	28
Je connais très bien le projet	20	20
TOTAL	100	100



Faits saillants

- Peu de répondant (2%) ont affirmé ne pas être du tout au courant du projet.
- Un peu plus du tiers des répondants (35%) ont affirmé connaître moyennement bien le projet.

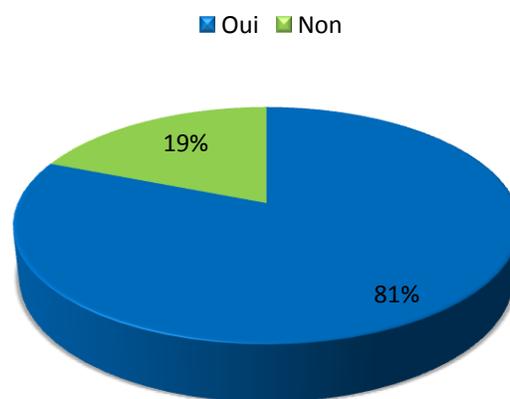
Commentaires/autres réponses

- « Projet important pour la région, mais doit s'intégrer harmonieusement »
- « Plusieurs personnes dans bien des domaines (biologistes, etc.) m'en parlent »
- « Mon oncle travaille chez Ariane Phosphate »
- « Je suis en faveur à 100% pour le projet pour l'économie de Saint-Fulgence »
- « Je suis en faveur du projet de la mine Ariane Phosphate »
- « Je suis ce dossier depuis son annonce en septembre 2013 »
- « On a entendu beaucoup parler du projet de la mine, mais beaucoup moins du projet de port et de ses alternatives. Au Saguenay, 1 gros projet 1 nouveau port? »
- « Je connais bien le projet de port maritime et je suis pleinement d'accord avec ce projet. Le Saguenay est une voie navigable depuis des lustres. »



Question 6 : Jugez-vous que vous disposez de suffisamment d'information sur le projet pour vous en faire une opinion?

Réponses	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	81	81
Non	19	19
TOTAL	100	100



Faits saillants

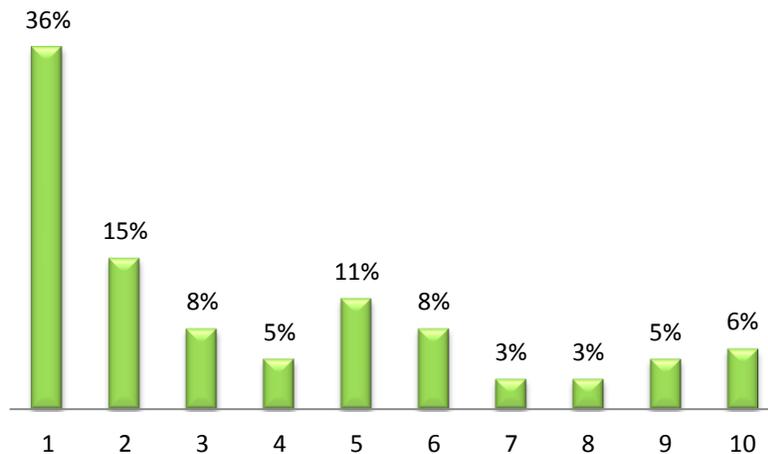
- La majorité des répondants (81%) ont affirmé qu'ils disposaient de suffisamment d'information sur le projet pour s'en faire une opinion.



Impacts appréhendés

Question 7 : Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifiez-vous votre niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet (1 étant je n'ai aucune inquiétude, 10 étant j'ai beaucoup d'inquiétude)?

Réponses	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
1	36	36
2	15	15
3	8	8
4	5	5
5	11	11
6	8	8
7	3	3
8	3	3
9	5	5
10	6	6
TOTAL	100	100



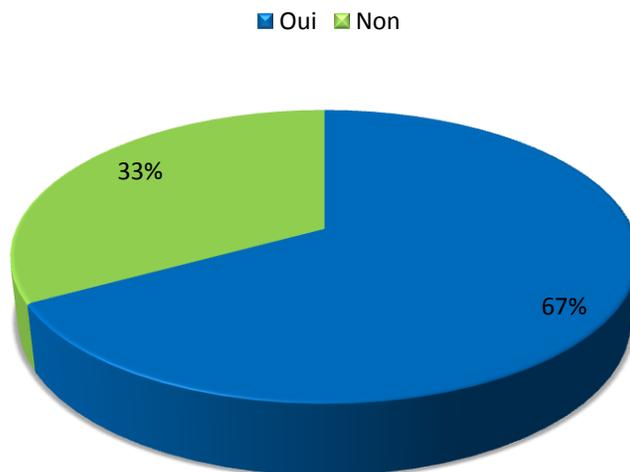


Faits saillants

- Un peu plus du tiers des répondants (36%) ont qualifié de 1 leur niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet (1 étant je n'ai aucune inquiétude). Les niveaux d'inquiétude 2 (15% des répondants) et 5 (11%) suivent en ordre d'importance.
- En comparaison, un nombre plus élevé de répondants qualifie de 1 à 5 leur niveau d'inquiétude face au projet que de 5 à 10.
- 51% des répondants qualifient de 1 et 2 leur niveau d'inquiétude face au projet.
- Peu de répondants (6%) qualifient de 10 leur niveau d'inquiétude face au projet (10 étant j'ai beaucoup d'inquiétude).

Question 8 : Avez-vous été informé sur les différents impacts environnementaux appréhendés et sur les différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur (Port Saguenay)?

Réponses	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	67	67
Non	33	33
TOTAL	100	100





Faits saillants

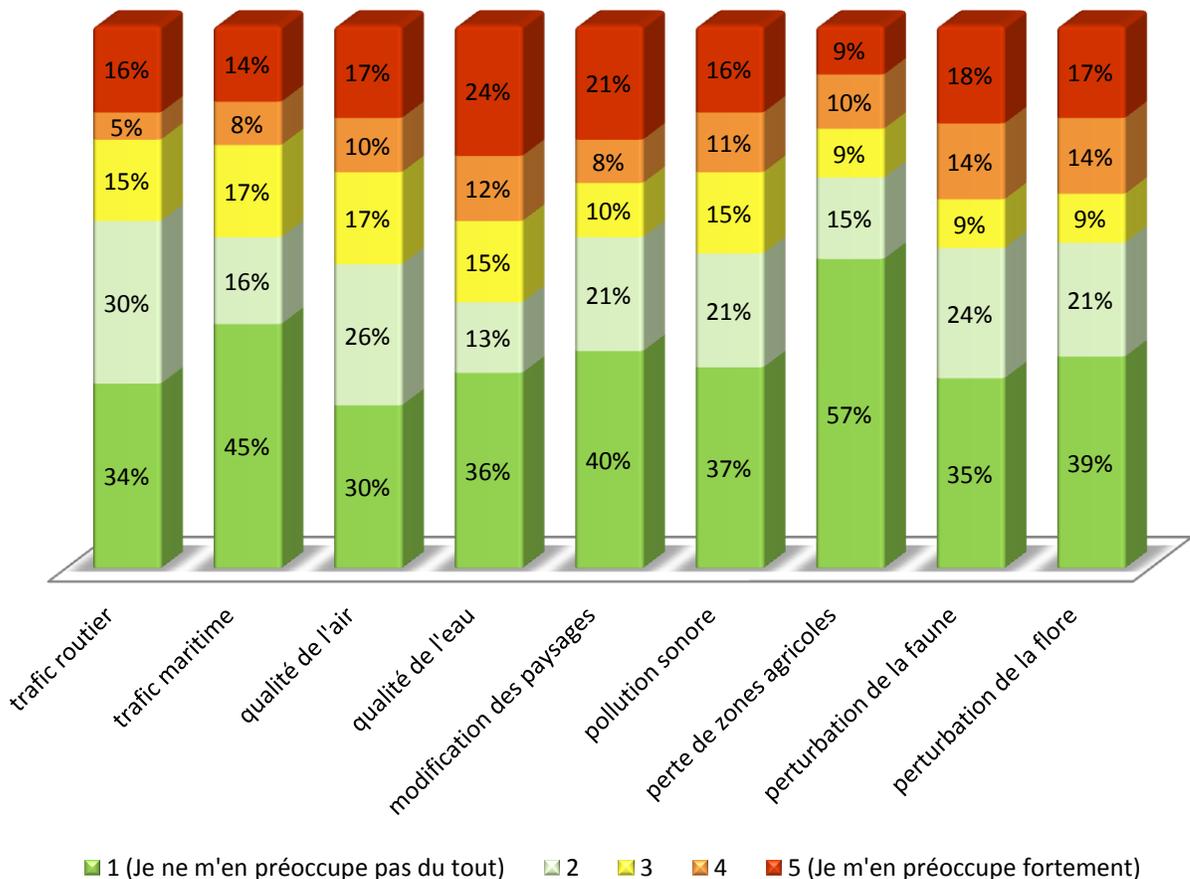
- Près de deux tiers (67%) des répondants ont affirmé avoir été informés des impacts environnementaux appréhendés et des différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur. Le tiers (33%) ont affirmé ne pas avoir été informés.

Question 9 : Cochez l'endroit qui correspond le mieux à votre niveau de préoccupation pour les impacts environnementaux suivants (1 étant je ne m'en préoccupe pas du tout, 5 étant je m'en préoccupe fortement).

Impact	Niveau de préoccupation	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Trafic routier	1	34	34
	2	30	30
	3	15	15
	4	5	5
	5	16	16
TOTAL		100	100
Trafic maritime	1	45	45
	2	16	16
	3	17	17
	4	8	8
	5	14	14
TOTAL		100	100
Impacts sur la qualité de l'air	1	30	30
	2	26	26
	3	17	17
	4	10	10
	5	17	17
TOTAL		100	100
Impacts sur la qualité de l'eau	1	36	36
	2	13	13
	3	15	15
	4	12	12
	5	24	24
TOTAL		100	100



Modification des paysages	1	40	40
	2	21	21
	3	10	10
	4	8	8
	5	21	21
TOTAL		100	100
Pollution sonore	1	37	37
	2	21	21
	3	15	15
	4	11	11
	5	16	16
TOTAL		100	100
Perte de zones agricoles	1	57	57
	2	15	15
	3	9	9
	4	10	10
	5	9	9
TOTAL		100	100
Perturbation de la faune	1	35	35
	2	24	24
	3	9	9
	4	14	14
	5	18	18
TOTAL		100	100
Perturbation de la flore	1	39	39
	2	21	21
	3	9	9
	4	14	14
	5	17	17
TOTAL		100	100



Faits saillants

- L'impact pour lequel le plus de répondants ont affirmé s'en préoccuper fortement est la qualité de l'eau (24%). Suivent en ordre d'importance : la modification des paysages (21%), la perturbation de la faune (18%), la perturbation de la flore (17%), la qualité de l'air (17%), la pollution sonore (16%), le trafic routier (16%), le trafic maritime (14%) ainsi que la perte de zones agricoles (9%).
- En contrepartie, celui pour lequel le plus de répondants ont affirmé n'avoir aucune préoccupation est la perte de zones agricoles (57%). Suivent en ordre d'importance : le trafic maritime (45%), la modification des paysages (40%), la perturbation de la flore



(39%), pollution sonore (37%), qualité de l'eau (36%), la perturbation de la faune (35%), le trafic routier (34%), puis la qualité de l'air (30%).

- Pour chacun des impacts, la proportion de résidents ayant associé les niveaux de préoccupation 1 et 2 (additionnés) s'élève à plus de 50%, excepté pour les impacts sur la qualité de l'eau.

Commentaires/autres réponses

- « Pourquoi un nouveau port au Saguenay à proximité d'un autre port (rive sud)? Svp, expliquez-nous mieux pourquoi pas un transport ferroviaire amenant le minerai à un port au sud? Pourquoi pas une route vers un port existant de la Haute-Côte-Nord? »
- « S'assurer des mesures d'atténuation et le port sera à mon avis très acceptable. Notre région a aussi le droit de se développer tout en respectant les mesures d'usages pour l'environnement. »



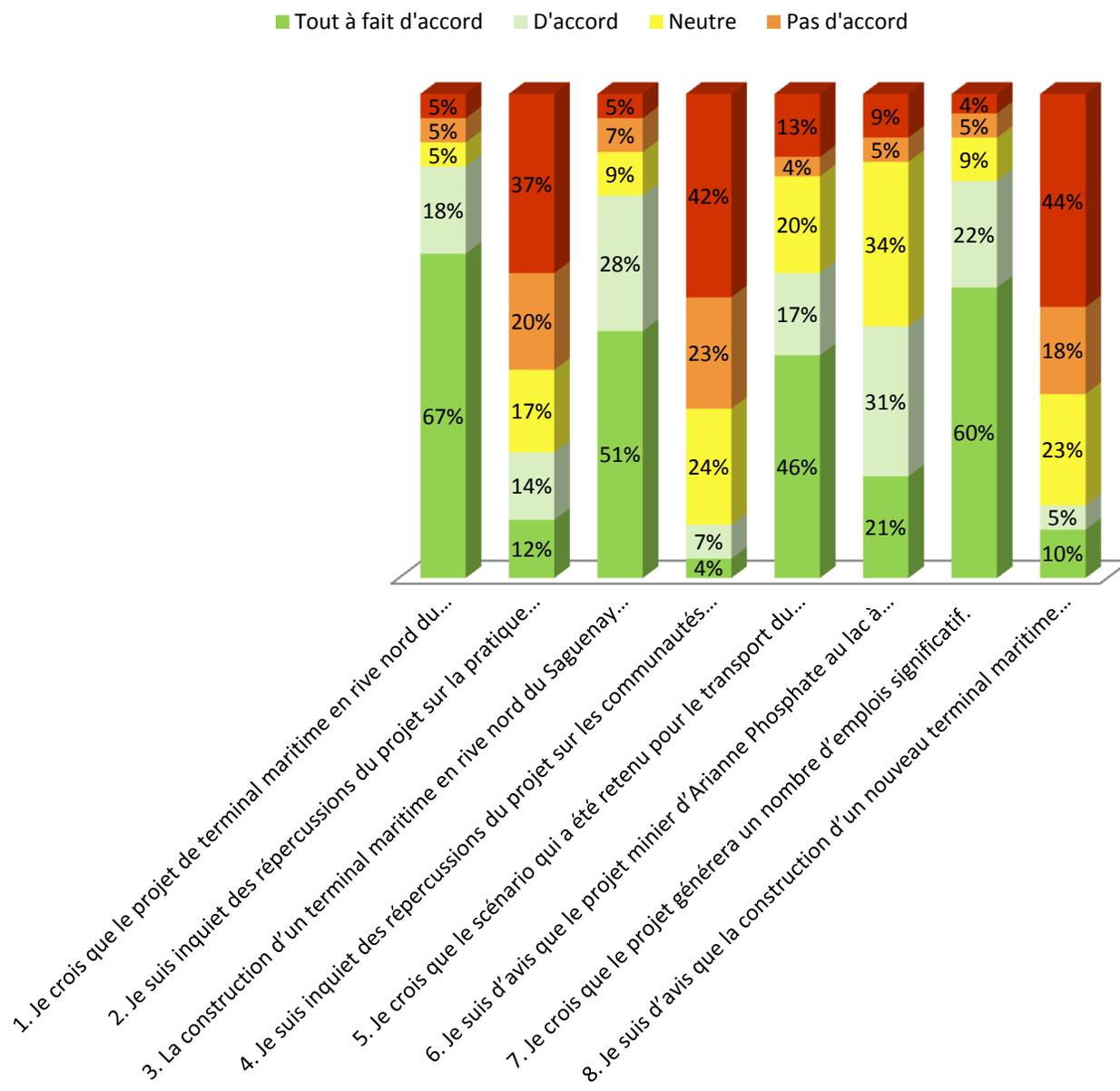
Opinion sur le projet

Question 10 : Pour chacune des affirmations suivantes, choisissez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Affirmation	Opinion	Nombre de répondants	% de répondants
Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale.	Tout à fait d'accord	67	67
	D'accord	18	18
	Neutre	5	5
	Pas d'accord	5	5
	Tout à fait en désaccord	5	5
TOTAL		100	100
Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.).	Tout à fait d'accord	12	12
	D'accord	14	14
	Neutre	17	17
	Pas d'accord	20	20
	Tout à fait en désaccord	37	37
TOTAL		100	100
La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises.	Tout à fait d'accord	51	51
	D'accord	28	28
	Neutre	9	9
	Pas d'accord	7	7
	Tout à fait en désaccord	5	5
TOTAL		100	100
Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones.	Tout à fait d'accord	4	4
	D'accord	7	7
	Neutre	24	24
	Pas d'accord	23	23
	Tout à fait en désaccord	42	42



TOTAL		100	100
Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur.	Tout à fait d'accord	46	46
	D'accord	17	17
	Neutre	20	20
	Pas d'accord	4	4
	Tout à fait en désaccord	13	13
TOTAL		100	100
Je suis d'avis que le projet minier d'Arianne Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps.	Tout à fait d'accord	21	21
	D'accord	31	31
	Neutre	34	34
	Pas d'accord	5	5
	Tout à fait en désaccord	9	9
TOTAL		100	100
Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif.	Tout à fait d'accord	60	60
	D'accord	22	22
	Neutre	9	9
	Pas d'accord	5	5
	Tout à fait en désaccord	4	4
TOTAL		100	100
Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée.	Tout à fait d'accord	10	10
	D'accord	5	5
	Neutre	23	23
	Pas d'accord	18	18
	Tout à fait en désaccord	44	44
TOTAL		100	100





Faits saillants

- Pour l'affirmation « Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale », la majorité (67%) des répondants sont d'accord avec cette dernière. Peu de répondants sont tout à fait en désaccord (5%), pas d'accord (5%) ou encore neutre (5%) avec cette affirmation. Il s'agit par ailleurs de l'affirmation avec laquelle les répondants au sondage sont le plus « tout à fait d'accord ».
- Pour l'affirmation « Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.) », un peu plus du tiers des répondants (37%) ont affirmé être tout à fait en désaccord avec cette dernière. Par ailleurs, 12% des répondants sont tout à fait d'accord avec cette affirmation.
- Pour l'affirmation « La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises », 51% des répondants ont affirmé être tout à fait d'accord avec cette dernière. Peu de répondants sont tout à fait en désaccord (5%), pas d'accord (7%) ou encore neutre (9%) avec cette affirmation.
- Pour l'affirmation « Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones. », 42% des répondants ont affirmé être tout à fait en désaccord avec cette dernière. Pratiquement autant de répondants ont affirmé être neutres (24%) que pas d'accord (23%) avec cette affirmation.
- Pour l'affirmation « Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur. », 46% des répondants ont affirmé être tout à fait d'accord avec cette dernière. Pratiquement autant de répondants ont affirmé être neutres (20%) que d'accord (17%) avec cette affirmation.
- Pour l'affirmation « Je suis d'avis que le projet minier d'Arianne Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps. », le tiers des répondants ont affirmé être neutre par rapport à cette affirmation (34%), et près d'un autre tiers ont affirmé être d'accord avec cette affirmation (31%).
- Pour l'affirmation « Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif. », ce sont 60% des répondants qui affirment être tout à fait d'accord avec cette dernière. Peu de répondants sont tout à fait en désaccord (4%), pas d'accord (5%) ou encore neutre (9%) avec cette affirmation.
- Pour l'affirmation « Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée. », ce sont 44% des répondants qui ont affirmé être tout à fait en désaccord avec cette dernière. Il s'agit par ailleurs de l'affirmation avec laquelle les répondants au sondage sont le plus « tout à fait en désaccord ». Une



proportion plus importante de répondants (23%) affirme être neutre par rapport à cette affirmation que pas d'accord avec cette affirmation.

- Les trois affirmations avec lesquelles les répondants se sont montrés le plus « tout à fait d'accord » sont : « Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale » (67%), « Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif. » (60%) ainsi que « La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises » (51%). Il peut être constaté que ces trois affirmations ont en commun qu'elles réfèrent toutes à l'aspect économique. L'argument économique semble donc influencer l'opinion des répondants.
- Les trois affirmations avec lesquelles les répondants se sont montrés le plus « tout à fait en désaccord » sont : « Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée. » (44%), « Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones. » (42%) et « Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.) » (37%).
- Concernant l'opinion neutre envers certaines affirmations, elle peut sous-entendre une méconnaissance du sujet par le répondant. Les affirmations pour lesquels une proportion notable des répondants ont affirmé être neutres sont :
 - « Je suis d'avis que le projet minier d'Arianne Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps » (34%)
 - « Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones. » (24%)
 - « Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée. » (23%)
 - « Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur. » (20%)



Commentaires/autres réponses

- « Je ne veux pas de phosphate dans l'environnement. Laissez-le où il est, c'est-à-dire sous terre. »
- « Ce sera bénéfique pour toute la région et ce sera tellement surveillé par l'environnement que je suis certain qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir. »
- « Le transport maritime mettra en péril la qualité des glaces pour les saisons de pêche blanche à Sainte-Rose-du-Nord. Déjà que la vitesse des bateaux qui circulent est problématique. Rajouter des bateaux n'améliorera pas notre sort. Par contre, si la vitesse est contrôlée, ce projet mérite d'être fait. »
- « Go aux emplois! »
- « L'information devrait être plus répandue, on en entend peu parler. »
- « J'ai confiance que le processus d'évaluation saura atténuer les impacts potentiels d'un tel projet. Le projet est requis selon moi pour le développement économique de notre région, mais ne doit pas se faire au détriment des facteurs environnementaux ou du moins, en minimiser les impacts. »
- « Préoccupations environnementales surtout »
- « Sacrifier l'occupation d'un territoire diversifié pour nourrir les dinosaures (industries)? Saguenay Parc marin? »
- « Très bon projet »
- « Protéger l'environnement »
- « Bien avancé et consulté! J'ai hâte de voir la réalisation. »
- « Il s'agit d'un promoteur consciencieux qui a à cœur de faire un projet acceptable avec des répercussions minimales. Selon ce qui est démontré, le port sera implanté en respectant les règles, les lois et même plus. Nous devons faire ce projet. Le zéro impact n'existe pas. Il y a moyen de faire les choses et c'est ce que le promoteur démontre. Vivre dans une région, c'est déjà des impacts sur celle-ci. Mais pour vivre, il faut que les gens travaillent. »
- « Propriétaire d'un chalet à l'Anse à Pelletier. Personne ne peut voir le port maritime. Ceux qui ne sont pas pour le projet sont très minimes. On entend toujours plus parler de ceux qui sont contre le projet et non ceux qui sont pour. »
- « Aucune préoccupation »
- « J'espère de tout cœur que ce projet va voir le jour! »
- « Faire confiance au promoteur »
- « Projet intéressant en respectant les recommandations des autorités (BAPE, etc.) »
- « Il faut créer des emplois et exploiter nos richesses naturelles. Arrêtons d'être contre tout! »
- « Il faut penser aux jeunes de la région qui vous savez ont beaucoup de difficulté à rester dans la région et par ce projet il y a des possibilités très fortes pour eux. L'environnement



est important, mais je sais que nos gouvernements vont en prendre connaissance pour poursuivre le projet. »

- « Enfin, la population en général peut poser un geste concret en supportant ce projet qui est porteur pour la région. »
- « Pour votre information il n'existe aucun port de mer commercial entre Baie-Comeau et le Saguenay dans le secteur Nord. Ce sera un atout pour notre développement et pour le Plan Nord. De plus, aucune route du MTQ ne sera sollicitée pour ce transport et seulement les routes prescrites. De plus, l'entretien de ces routes sur 12 mois par année est un plus pour les usagers de TNO de notre MRC. »
- « En ayant une installation portuaire sur la rive nord, l'économie en sera énormément bonifiée. Cela donne un accès facile à un plan d'eau, aux biens et services circulant vers le Plan Nord et vice et versa. »
- « Super projet. Nous avons hâte de voir sa concrétisation. »
- « Il y a eu l'aluminium, il y a eu la foresterie et maintenant il y a le projet de terminal maritime. Et si les projets miniers apportaient du travail dans notre secteur? Gardons nos jeunes dans notre région et profitons-en. »
- « Je pense que ledit projet serait bénéfique pour l'économie régionale et pourrait éventuellement mettre une pression à la baisse sur le taux de chômage de la région avec la création des emplois. De plus, ce projet pourrait créer des emplois durables à moyen terme en nécessitant de la main-d'œuvre moins qualifiée. Toutefois, la pollution sonore pourrait affecter les mammifères marins et les paysages pourraient être affectés par la construction. Cela pourrait affecter l'industrie touristique et diminuer le nombre de visiteurs qui, eux-mêmes, consomment et font croître l'économie. Bref, il faudrait trouver un compromis entre économie et environnement. Il est primordial de s'assurer que les normes environnementales et les emplois promis soient respectés par l'entreprise d'exploitation. »
- « Inquiet de la perte de beauté de la faune et gros impact sur l'évaluation de nos chalets et maisons pour la vente future. Merci »
- « Je n'ai pas beaucoup d'information, donc je ne peux pas trop me prononcer. »



Section 2 : présentation des résultats et analyse comparative des deux municipalités (Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord)



Profil du répondant

Question 1 : De laquelle de ces municipalités êtes-vous résident?

Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants ⁴	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants ⁵	Pourcentage de répondants (%)
Saint-Fulgence	83	100	0	0
Sainte-Rose-du-Nord	0	0	17	100
TOTAL	83	100	17	100

Question 2 : À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? ⁶

Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
15-34 ans	20	24	3	18
35-54 ans	26	31	6	35
55-74 ans	31	38	7	41
75 ans et plus	6	7	1	6
TOTAL	83	100	17	100

⁴ Un échantillonnage par quotas a été effectué. Le nombre de résidents à interroger dans les deux municipalités a été calculé selon la proportion de leur population sur la population totale des deux municipalités. Voir annexe 1 pour plus de détails.

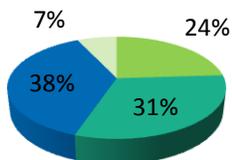
⁵ Un échantillonnage par quotas a été effectué. Le nombre de résidents à interroger dans les deux municipalités a été calculé selon la proportion de leur population sur la population totale des deux municipalités. Voir annexe 1 pour plus de détails.

⁶ Un échantillonnage par quotas a été effectué. Le nombre de résidents à interroger pour chacune des catégories d'âge a été calculé selon la structure d'âge de la population. Voir annexe 1 pour plus de détails.



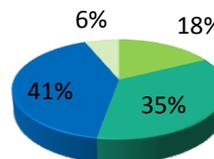
Saint-Fulgence

■ 15-34 ans ■ 35-54 ans
■ 55-74 ans ■ 75 ans et plus



Sainte-Rose-du-Nord

■ 15-34 ans ■ 35-54 ans
■ 55-74 ans ■ 75 ans et plus



Niveau de compréhension du projet

Question 3 : Êtes-vous au courant qu'un terminal maritime pourrait être construit sur la rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord), notamment pour exporter le minerai du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate?

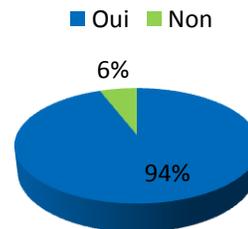
Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	78	94	16	94
Non	5	6	1	6
TOTAL	83	100	17	100



Saint-Fulgence



Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants

- Les proportions de résidents qui ont entendu parler du projet sont les mêmes pour les deux municipalités.

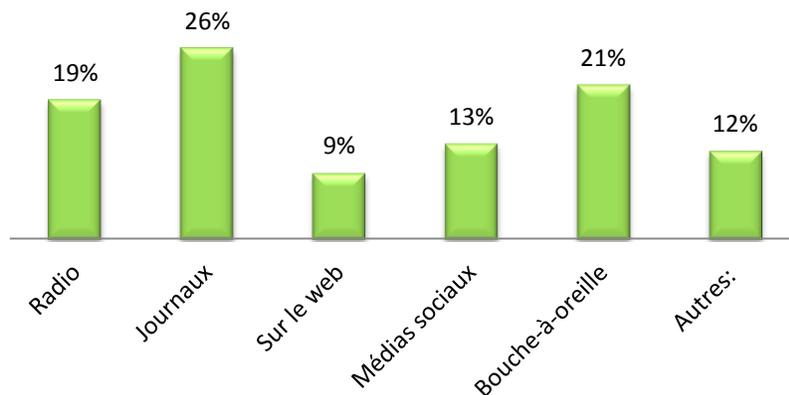
Question 4 : Si vous avez répondu oui à la question précédente, de quelle(s) manière(s) avez-vous obtenu cette information (plus d'un choix est possible)?

Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Radio	39	19	8	22
Journaux	55	26	11	30
Sur le web	19	9	3	8
Médias sociaux	27	13	4	11
Bouche-à-oreille	45	21	8	22
Autres ⁷	25	12	8	8
TOTAL	210	100	37	100

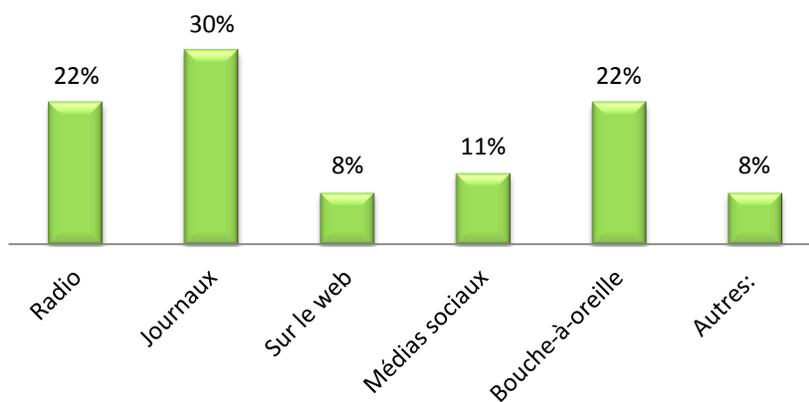
⁷ École, employeur, municipalité, consultation et documents du BAPE pour le projet minier, séance d'information municipale, télévision



Saint-Fulgence



Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants

- Les proportions pour chacun des moyens par lesquels les résidents ont entendu parler du projet sont semblables pour les deux municipalités. En ordre d'importance, les trois moyens les plus mentionnés sont : les journaux, le bouche-à-oreille et la radio.

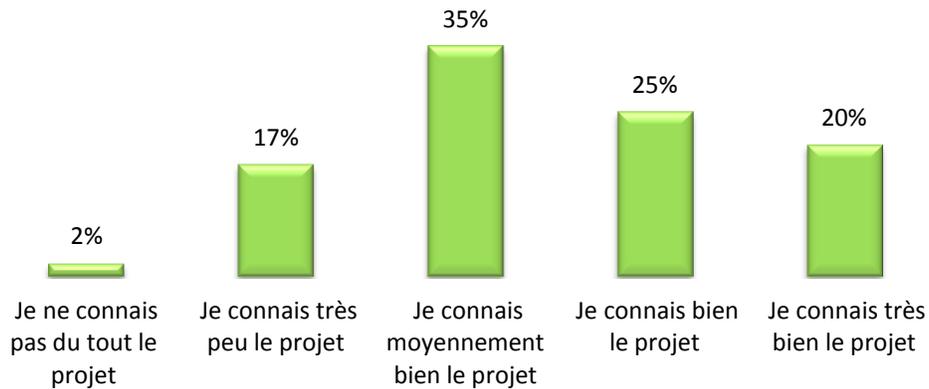


Question 5 : En fonction des choix de réponse suivants, comment évaluez-vous votre niveau d'information/de compréhension du projet?

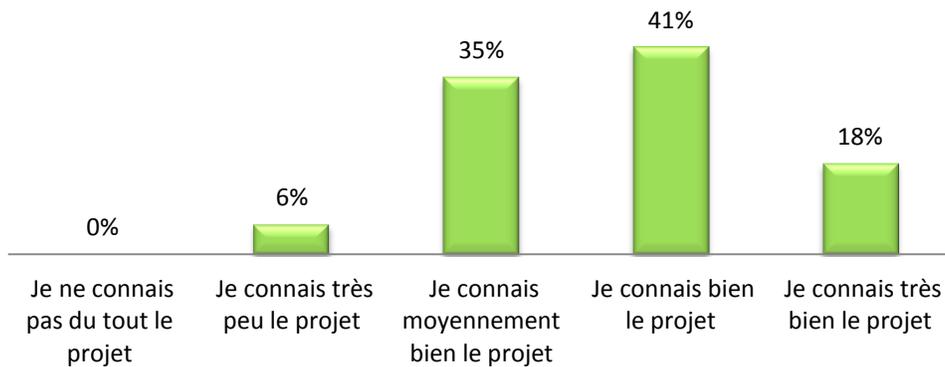
Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Je ne connais pas du tout le projet	2	2	0	0
Je connais très peu le projet	14	17	1	6
Je connais moyennement bien le projet	29	35	6	35
Je connais bien le projet	21	25	7	41
Je connais très bien le projet	17	20	3	18
TOTAL	83	100	17	100



Saint-Fulgence



Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants

- En comparaison, une proportion plus importante de résidents de Saint-Fulgence (17%) que de Sainte-Rose-du-Nord (6%) affirme connaître très peu le projet. D'autre part, une proportion plus importante de résidents de Sainte-Rose-du-Nord (41%) que de Saint-Fulgence (25%) affirme bien connaître le projet.



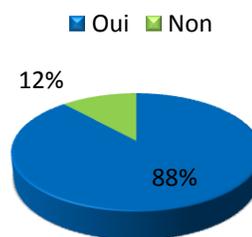
Question 6 : Jugez-vous que vous disposez de suffisamment d'information sur le projet pour vous en faire une opinion?

Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	66	80	15	88
Non	17	20	2	12
TOTAL	83	100	17	100

Saint-Fulgence



Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants

- En comparaison, une proportion légèrement plus élevée de répondants de Sainte-Rose-du-Nord (88%) que de Saint-Fulgence (80%) affirme disposer suffisamment d'information sur le projet pour s'en faire une opinion.

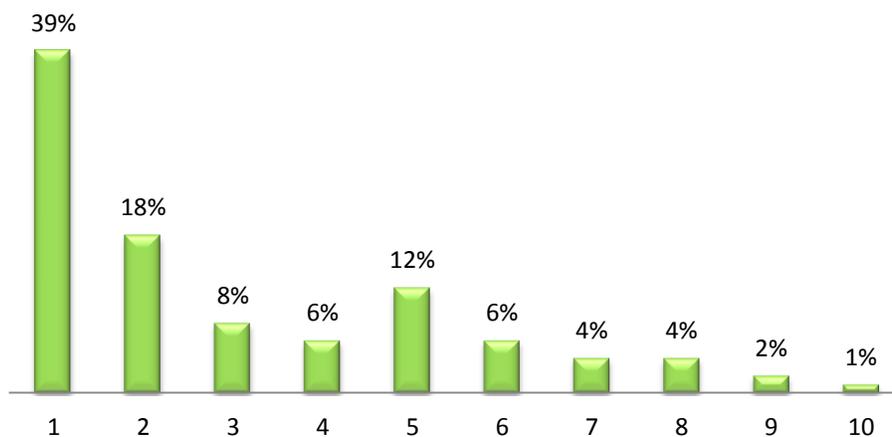


Impacts appréhendés

Question 7 : Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifiez-vous votre niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet (1 étant je n'ai aucune inquiétude, 10 étant j'ai beaucoup d'inquiétude)?

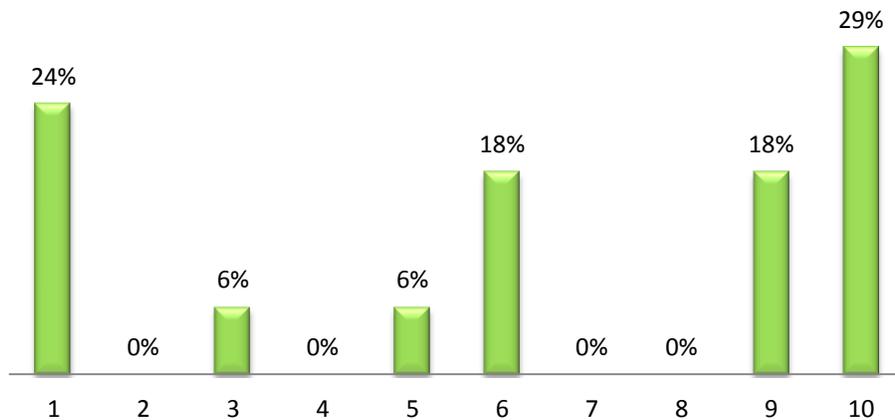
Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
1	32	39	4	24
2	15	18	0	0
3	7	8	1	6
4	5	6	0	0
5	10	12	1	6
6	5	6	3	18
7	3	4	0	0
8	3	4	0	0
9	2	2	3	18
10	1	1	5	29
TOTAL	83	100	17	100

Saint-Fulgence





Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants

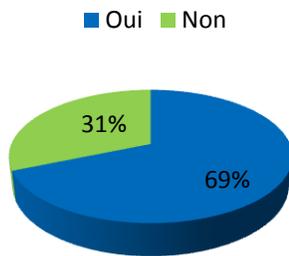
- À Saint-Fulgence, la tendance observée est que pour la majorité des répondants (57% des répondants) leur niveau d'inquiétude général se chiffre à 1 (39%) et 2 (18%). Une faible proportion de répondants ont qualifié leur niveau d'inquiétude de niveau 9 (2%) ou 10 (1%) (totalisant 3%).
- Des différences notables s'observent concernant le niveau d'inquiétude général des résidents de Saint-Fulgence et de Sainte-Rose-du-Nord. Une proportion nettement plus élevée de répondants à Sainte-Rose-du-Nord qualifie de 10 leur niveau d'inquiétude, soit 29% de répondants, comparativement à 1% pour Saint-Fulgence.
- Pratiquement la moitié des répondants (47%) de Sainte-Rose-du-Nord qualifient leur niveau d'inquiétude général de 9 (18%) et 10 (29%). Cependant, les avis semblent plutôt tranchés, puisque pratiquement autant de répondants qualifient de 1 (24%) que de 10 (29%) leur niveau d'inquiétude.



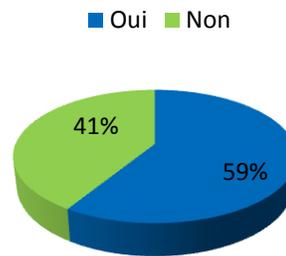
Question 8 : Avez-vous été informé sur les différents impacts environnementaux appréhendés et sur les différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur (Port Saguenay)?

Réponses	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Oui	57	69	10	59
Non	26	31	7	41
TOTAL	83	100	17	100

Saint-Fulgence



Sainte-Rose-du-Nord



Faits saillants :

- Une proportion un peu plus importante de résidents de Saint-Fulgence (69%) que de résidents de Sainte-Rose-du-Nord (59%) affirme avoir été informés sur les différents impacts environnementaux appréhendés et sur les différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur.



Question 9 : Cochez l'endroit qui correspond le mieux à votre niveau de préoccupation pour les impacts environnementaux suivants (1 étant je m'en préoccupe pas du tout , 5 étant je m'en préoccupe fortement).

Impact	SAINT-FULGENCE			STE-ROSE-DU-NORD	
	Niveau de préoccupation	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)	Nombre de répondants	Pourcentage de répondants (%)
Trafic routier	1	31	37	3	18
	2	28	34	2	12
	3	11	13	4	24
	4	5	6	0	0
	5	8	10	8	47
TOTAL		83	100	17	100
Trafic maritime	1	43	52	2	12
	2	12	14	4	24
	3	16	19	1	6
	4	5	6	3	18
	5	7	8	7	41
TOTAL		83	100	17	100
Impacts sur la qualité de l'air	1	27	33	3	18
	2	25	30	1	6
	3	12	14	5	29
	4	8	10	2	12
	5	11	14	6	35
TOTAL		83	100	17	100
Impacts sur la qualité de l'eau	1	33	40	3	18
	2	11	13	2	12
	3	12	14	3	18
	4	9	11	3	18
	5	18	22	6	35
TOTAL		83	100	17	100
Modification des paysages	1	36	43	4	24
	2	20	24	1	6
	3	10	12	0	0
	4	4	5	4	24
	5	13	16	8	47
TOTAL		83	100	17	100
Pollution sonore	1	34	41	3	18
	2	19	23	2	12
	3	14	17	1	6

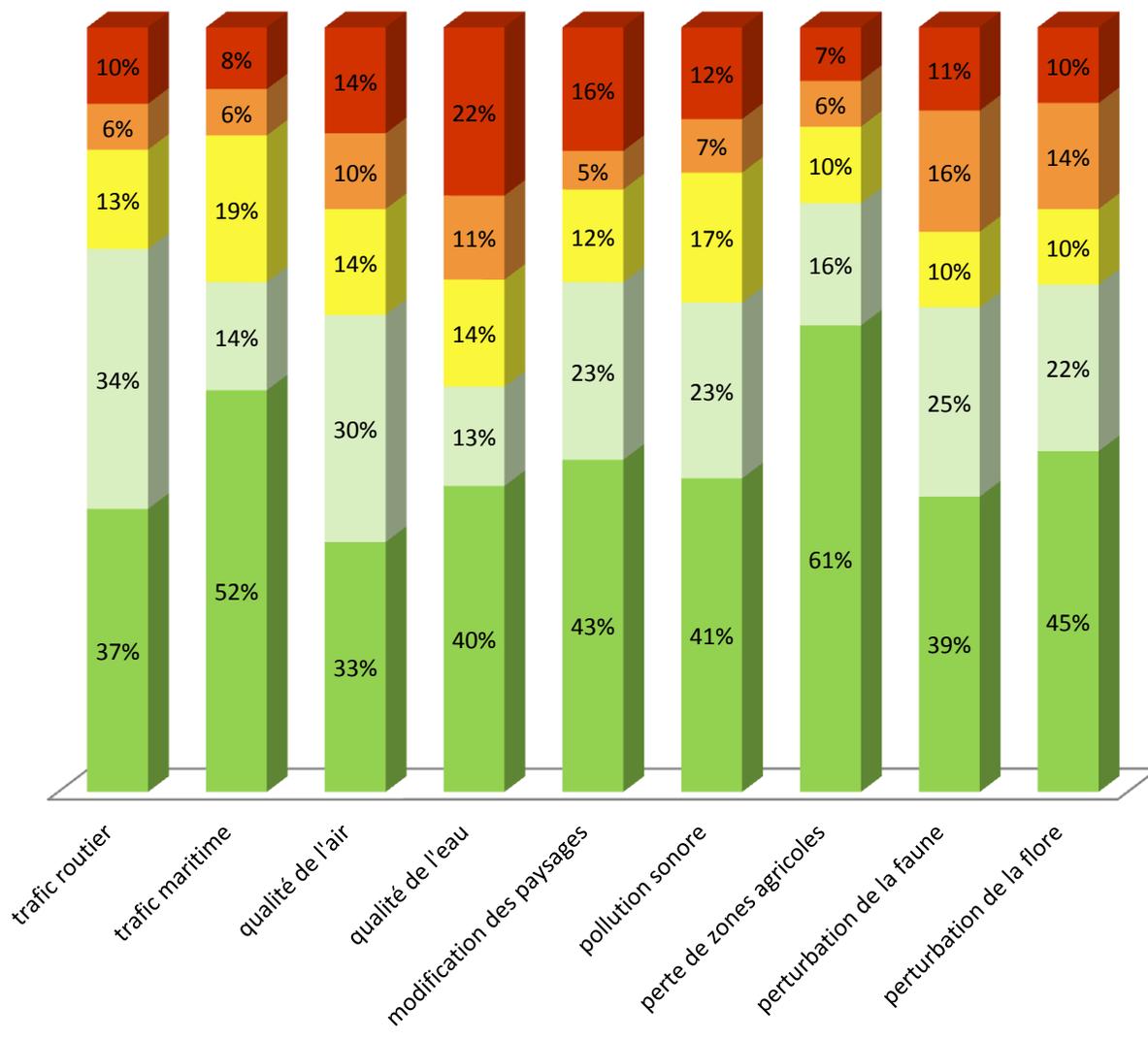


	4	6	7	5	29
	5	10	12	6	35
TOTAL		83	100	17	100
Perte de zones agricoles	1	51	61	6	35
	2	13	16	2	12
	3	8	10	1	6
	4	5	6	5	29
	5	6	7	3	18
TOTAL		83	100	17	100
Perturbation de la faune	1	32	39	3	18
	2	21	25	3	18
	3	8	10	1	6
	4	13	16	1	6
	5	9	11	9	53
TOTAL		83	100	17	100
Perturbation de la flore	1	37	45	2	12
	2	18	22	3	18
	3	8	10	1	6
	4	12	14	2	12
	5	8	10	9	53
TOTAL		83	100	17	100



Saint-Fulgence

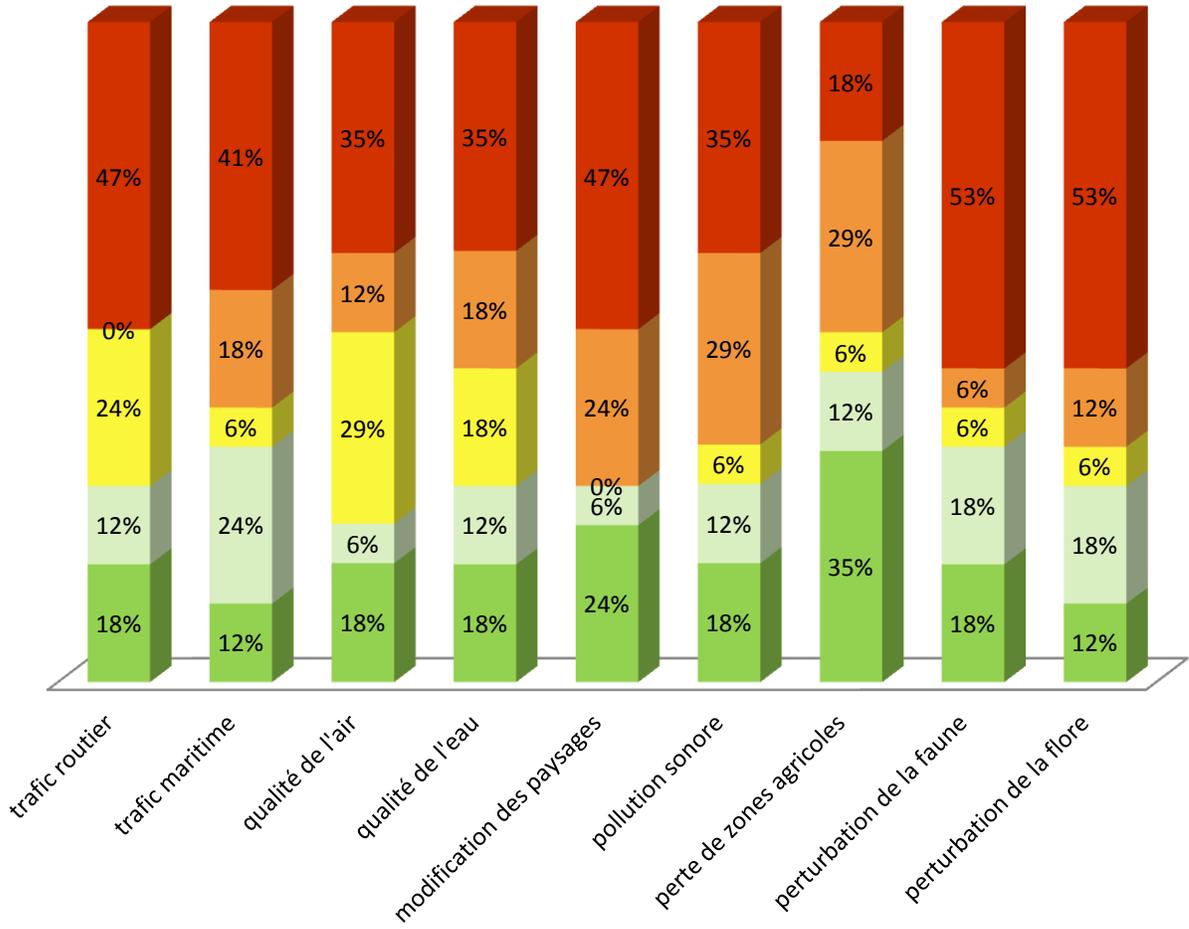
■ 1 (Je ne m'en préoccupe pas du tout) ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5 (Je m'en préoccupe fortement)





Sainte-Rose-du-Nord

1 (Je ne m'en préoccupe pas du tout) 2 3 4 5 (Je m'en préoccupe fortement)





Faits saillants

- Concernant les résultats pour Saint-Fulgence, il y a davantage de répondants qui ne se préoccupent pas du tout des impacts nommés que de résidents qui s'en préoccupent fortement. À la différence, à Sainte-Rose-du-Nord, il y a davantage de résidents qui se préoccupent fortement des impacts nommés que de résidents qui ne s'en préoccupent pas du tout.
- Parmi tous les impacts et pour les deux municipalités, celui pour lequel les résidents ont mentionné s'en préoccuper le moins (pas du tout) est la perte de zones agricoles avec 61% des résidents de Saint-Fulgence et 35% des résidents de Sainte-Rose-du-Nord
- À Saint-Fulgence, parmi tous les impacts, celui pour lequel les résidents ont mentionné s'en préoccuper le plus fortement est la qualité de l'eau (22%), tandis qu'à Sainte-Rose-du-Nord celui pour lequel les résidents ont mentionné s'en préoccuper le plus fortement est la perturbation de la faune (53%), à égalité avec la perturbation de la flore (53%). En additionnant la proportion de répondants qui se préoccupent de niveau 4 et de niveau 5 des impacts, il apparaît que la modification des paysages (71%) et la pollution sonore (64%) sont des impacts relativement préoccupants pour les répondants de Sainte-Rose-du-Nord.



Opinion sur le projet

Question 10 : Pour chacune des affirmations suivantes, choisissez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Affirmation	Opinion	SAINT-FULGENCE		STE-ROSE-DU-NORD	
		Nombre de répondants	% de répondants	Nombre de répondants	% de répondants
Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale.	Tout à fait d'accord	61	74	6	35
	D'accord	15	18	3	18
	Neutre	2	2	3	18
	Pas d'accord	4	5	1	6
	Tout à fait en désaccord	1	1	4	23
TOTAL		83	100	17	100
Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.).	Tout à fait d'accord	6	7	6	35
	D'accord	11	13	3	18
	Neutre	14	17	3	18
	Pas d'accord	19	23	1	6
	Tout à fait en désaccord	33	40	4	23
TOTAL		83	100	17	100
La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises.	Tout à fait d'accord	46	55	5	29
	D'accord	25	30	3	18
	Neutre	7	9	2	12
	Pas d'accord	3	4	4	23
	Tout à fait en désaccord	2	2	3	18
TOTAL		83	100	17	100
Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés	Tout à fait d'accord	4	5	0	0
	D'accord	7	8	0	0
	Neutre	14	17	10	59



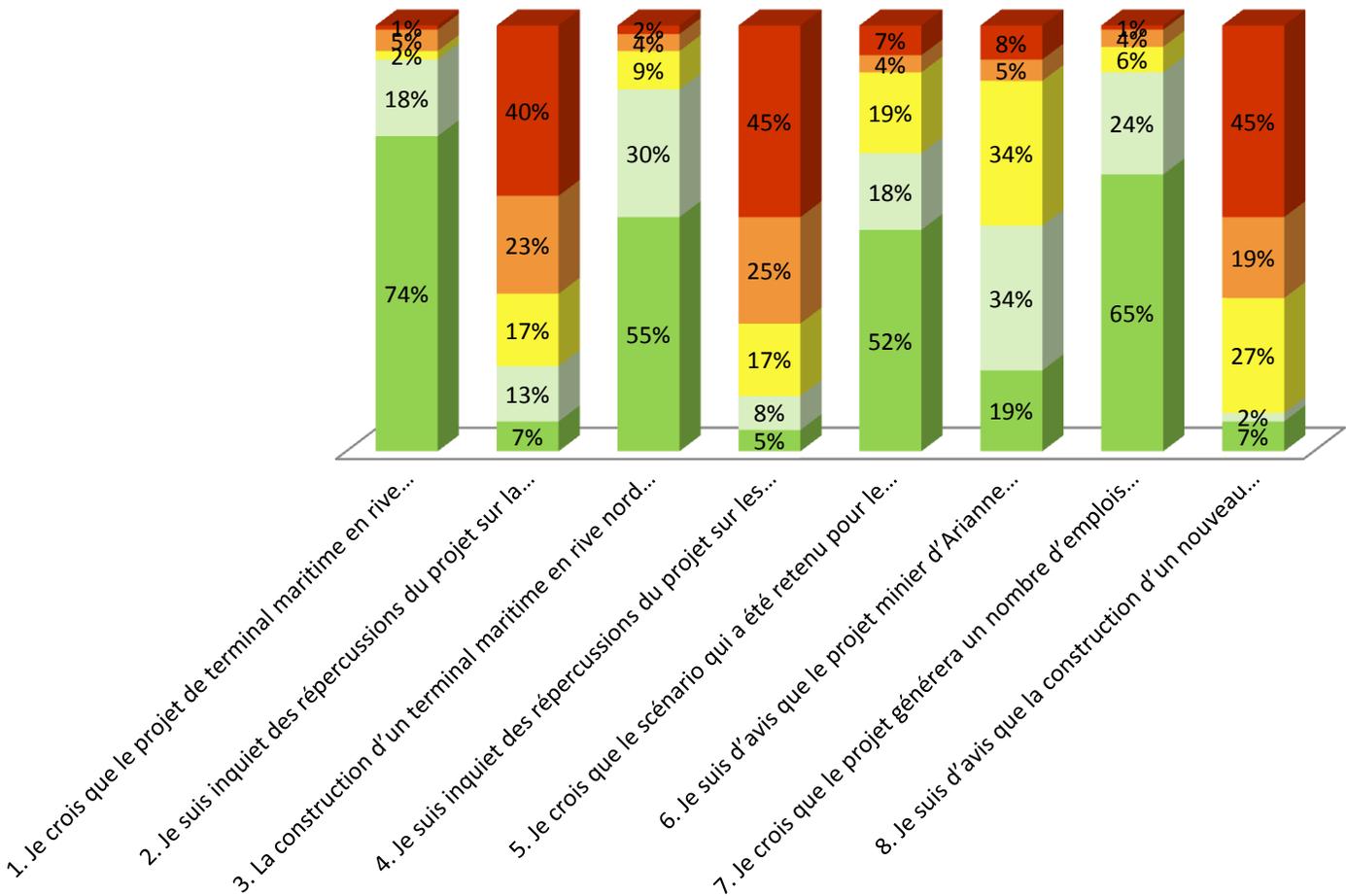
autochtones.	Pas d'accord	21	25	2	12
	Tout à fait en désaccord	37	45	5	29
TOTAL		83	100	17	100
Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur.	Tout à fait d'accord	43	52	3	18
	D'accord	15	18	2	12
	Neutre	16	19	4	23
	Pas d'accord	3	4	1	6
	Tout à fait en désaccord	6	7	7	41
TOTAL		83	100	17	100
Je suis d'avis que le projet minier d'Arianne Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps.	Tout à fait d'accord	16	19	5	29
	D'accord	28	34	3	18
	Neutre	28	34	6	35
	Pas d'accord	4	5	1	6
	Tout à fait en désaccord	7	8	2	12
TOTAL		83	100	17	100
Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif.	Tout à fait d'accord	54	65	6	35
	D'accord	20	24	2	12
	Neutre	5	6	4	23
	Pas d'accord	3	4	2	12
	Tout à fait en désaccord	1	1	3	18
TOTAL		83	100	17	100
Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée.	Tout à fait d'accord	6	7	4	23
	D'accord	2	2	3	18
	Neutre	22	27	1	6
	Pas d'accord	16	19	2	12
	Tout à fait en désaccord	37	45	7	41



TOTAL	83	100	17	100
-------	----	-----	----	-----

Saint-Fulgence

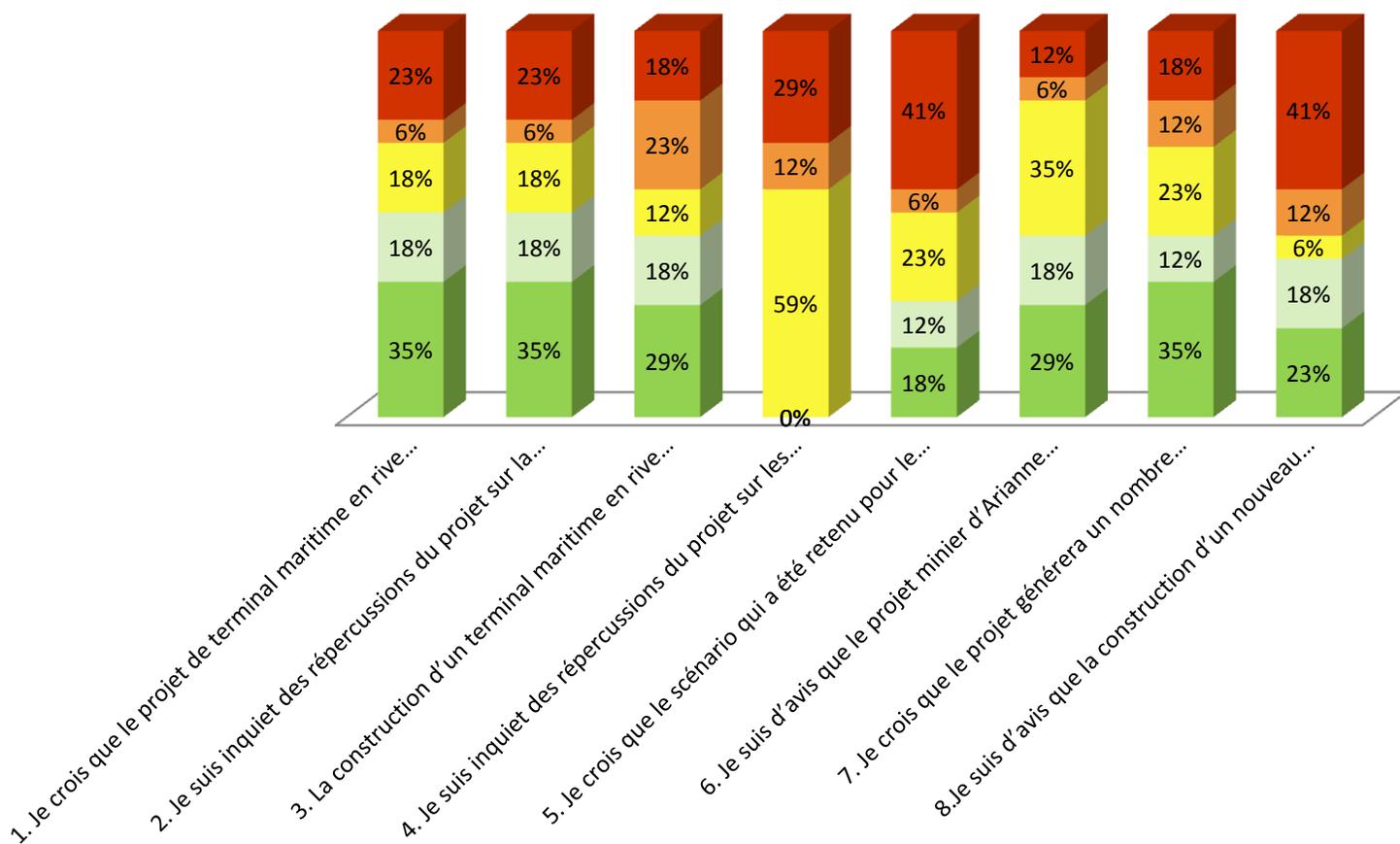
■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Neutre ■ Pas d'accord ■ Tout à fait en désaccord





Sainte-Rose-du-Nord

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Neutre ■ Pas d'accord ■ Tout à fait en désaccord





Faits saillants

- À Saint-Fulgence, les opinions semblent plus polarisées que celles de Sainte-Rose-du-Nord. C'est-à-dire que d'importantes différences de pourcentage sont notables entre ceux qui sont tout à fait d'accord et ceux qui sont tout à fait en désaccord.
- À Saint-Fulgence, les trois affirmations avec lesquelles les répondants sont le plus en accord (tout à fait d'accord) sont : « Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale.» (74%), « Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif.» (65%) et «La construction d'un terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) pourra satisfaire à d'autres entreprises.» (55%). Il peut être constaté que ces trois affirmations ont en commun qu'elles réfèrent toutes à l'aspect économique. L'argument économique semble donc influencer l'opinion des répondants de Saint-Fulgence.
- À Saint-Fulgence, les trois affirmations avec lesquelles les répondants sont le moins en accord (tout à fait en désaccord) sont : « Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée.» (45%) « Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones. » (45%) et « Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.)» (40%)
- À Saint-Fulgence, l'affirmation pour laquelle les répondants sont les plus neutres est «Je suis d'avis que le projet minier d'Arianne Phosphate au lac à Paul et le projet d'implantation du terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) aurait dû être analysés en même temps.» (34%)
- À Sainte-Rose-du-Nord, les trois affirmations avec lesquelles les répondants sont le plus en accord (tout à fait d'accord) sont : « Je crois que le projet de terminal maritime en rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord) serait positif pour l'économie régionale.» (35%), « Je suis inquiet des répercussions du projet sur la pratique d'activités récréatives et récréotouristiques dans le secteur (ex. : kayak de mer, randonnée pédestre, via ferrata, croisières et excursions, etc.)» (35%) et « Je crois que le projet générera un nombre d'emplois significatif.» (35%)
- À Sainte-Rose-du-Nord, les trois affirmations avec lesquelles les répondants sont le moins en accord (tout à fait en désaccord) sont : « Je crois que le scénario qui a été retenu pour le transport du minerai extrait de la mine du lac à Paul est le meilleur.» (41%), « Je suis d'avis que la construction d'un nouveau terminal maritime par Port Saguenay aurait pu être évitée.» (41%), « Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones. » (29%)
- À Sainte-Rose-du-Nord, l'affirmation pour laquelle les répondants sont les plus neutres est «Je suis inquiet des répercussions du projet sur les communautés autochtones.» (59%)



Section 3, présentation des résultats et analyse comparative par groupes d'âge



Profil du répondant

Question 1 : De laquelle de ces municipalités êtes-vous résident?

Réponse	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
	Nbe de répondants	% de répondants						
Saint-Fulgence	20	87	26	81	31	82	6	86
Sainte-Rose-du-Nord	3	13	6	19	7	18	1	14
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Question 2 : À quelle catégorie d'âge appartenez-vous?

Réponse	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
	Nbe de répondants	% de répondants						
15-34 ans	23	100	0	0	0	0	0	0
35-54 ans	0	0	32	100	0	0	0	0
55-74 ans	0	0	0	0	38	100	0	0
75 ans et plus	0	0	0	0	0	0	7	100
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100



Niveau de compréhension du projet

Question 3 : Êtes-vous au courant qu'un terminal maritime pourrait être construit sur la rive nord du Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord), notamment pour exporter le minerai du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate?

	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
Réponse	Nbe de répondants	% de répondants						
Oui	21	91	30	94	36	95	7	100
Non	2	9	2	6	2	5	0	0
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Question 4 : Si vous avez répondu oui à la question précédente, de quelle(s) manière(s) avez-vous obtenu cette information (plus d'un choix est possible)?

	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
Réponse	Nbe de répondants	% de répondants						
Radio	6	12	21	23	15	17	5	26
Journaux	10	20	22	24	27	31	7	37
Sur le web	6	12	10	11	5	6	1	5
Médias sociaux	9	18	11	12	10	12	1	5
Bouche-à-oreille	17	33	19	21	14	16	3	16
Autres	3	6	8	9	15	17	2	11
TOTAL	51	100	91	100	86	100	19	100

Faits saillants

- Les 15-34 ans, sont plus informés sur le projet via le bouche-à-oreille (33%) et les médias sociaux (18%) que les trois autres groupes d'âge.
- Les 75 ans et plus sont davantage informés par les journaux (37%) et la radio (26%) que les trois autres groupes d'âge.



Question 5 : En fonction des choix de réponse suivants, comment évaluez-vous votre niveau d'information/de compréhension du projet?

Réponse	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
	Nbe de répondants	% de répondants						
Je ne connais pas du tout le projet	0	0	2	6	0	0	0	0
Je connais très peu le projet	7	30	3	9	4	11	1	14
Je connais moyennement bien le projet	8	35	11	34	14	37	2	29
Je connais bien le projet	6	26	10	31	10	26	2	29
Je connais très bien le projet	2	9	6	19	10	26	2	29
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants

- Parmi les groupes d'âge, les 75 ans et plus sont ceux qui affirment le plus connaître très bien le projet (29%), suivis des 55-74 ans (26%), alors que les 15-34 sont ceux qui affirment le plus connaître très peu le projet (30%).
- Pour les quatre groupes d'âge, une proportion plus importante de répondants ont affirmé connaître moyennement bien le projet.



Question 6 : Jugez-vous que vous disposez de suffisamment d'information sur le projet pour vous en faire une opinion?

	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
Réponse	Nbe de répondants	% de répondants						
Oui	20	87	23	72	32	84	6	86
Non	3	13	9	28	6	16	1	14
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants

- Parmi les quatre groupes d'âge, les 35-54 ans sont ceux qui affirment le plus ne pas assez disposer de suffisamment d'information sur le projet pour s'en faire une opinion.



Impacts appréhendés

Question 7 : Sur une échelle de 1 à 10, comment qualifieriez-vous votre niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet (1 étant je n'ai aucune inquiétude, 10 étant j'ai beaucoup d'inquiétude)

Réponse	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
	Nbe de répondants	% de répondants						
1	4	17	8	25	20	53	4	57
2	3	13	6	19	5	13	1	14
3	1	4	3	9	3	8	1	14
4	3	13	2	6	0	0	0	0
5	5	22	2	6	3	8	1	14
6	2	9	3	9	3	8	0	0
7	1	4	2	6	0	0	0	0
8	1	4	1	3	1	3	0	0
9	0	0	3	9	2	5	0	0
10	3	13	2	6	1	3	0	0
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants :

- De manière générale, les 55-74 ans et les 75 ans et plus sont ceux qui affirment davantage qu'ils sont peu inquiets des impacts du projet (niveau 1). À l'opposé, les 15-34 ans, en comparaison avec les autres groupes d'âge affirment davantage qu'ils sont fortement inquiets des impacts du projet (niveau 10). Par ailleurs, pour tous les groupes d'âge, excepté les 15-34 ans, la tendance veut qu'un nombre plus important de répondants qualifie leur niveau d'inquiétude de niveau 1. Quant aux 15-34 ans, une proportion plus importante d'eux qualifient de 5 leur niveau d'inquiétude général face aux impacts potentiels du projet.



Question 8 : Avez-vous été informé sur les différents impacts environnementaux appréhendés et sur les différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur (Port Saguenay)?

	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
Réponse	Nbe de répondants	% de répondants						
Oui	13	57	20	63	29	76	5	71
Non	10	43	12	38	9	24	2	29
TOTAL	23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants

- Les 15-34 ans et les 35-54 ans sont ceux qui affirment être le moins informés des impacts environnementaux appréhendés et des différentes mesures d'atténuation proposées par le promoteur.

Question 9 : Cochez l'endroit qui correspond le mieux à votre niveau de préoccupation pour les impacts environnementaux suivants (1 étant je m'en préoccupe pas du tout, 5 étant je m'en préoccupe fortement).

Impact	Niveau de préoccupation	15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
		Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%
Trafic routier	1	9	39	9	28	11	29	5	71
	2	9	39	7	22	13	34	1	14
	3	2	9	6	19	7	18	0	0
	4	1	4	2	6	2	5	0	0
	5	2	9	8	25	5	13	1	14
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Trafic maritime	1	10	43	10	31	18	47	7	100
	2	1	4	8	25	7	18	0	0
	3	5	22	6	19	6	16	0	0
	4	3	13	3	9	2	5	0	0
	5	4	17	5	16	5	13	0	0



TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Qualité de l'air	1	5	22	8	25	15	39	2	29
	2	4	17	8	25	10	26	4	57
	3	2	9	7	22	7	18	1	14
	4	4	17	2	6	4	11	0	0
	5	8	35	7	22	2	5	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Qualité de l'eau	1	3	13	8	25	19	50	6	86
	2	2	9	5	16	6	16	0	0
	3	4	17	7	22	3	8	1	14
	4	3	13	4	13	5	13	0	0
	5	11	48	8	25	5	13	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Paysages	1	7	30	12	38	15	39	6	86
	2	3	13	7	22	11	29	0	0
	3	4	17	3	9	2	5	1	14
	4	3	13	0	0	5	13	0	0
	5	6	26	10	31	5	13	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Pollution sonore	1	8	35	7	22	17	45	5	71
	2	5	22	7	22	7	18	2	29
	3	1	4	8	25	6	16	0	0
	4	5	22	1	3	5	13	0	0
	5	4	17	9	28	3	8	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Perte de zones agricoles	1	9	39	13	41	28	74	7	100
	2	5	22	6	19	4	11	0	0
	3	1	4	5	16	3	8	0	0
	4	5	22	2	6	3	8	0	0
	5	3	13	6	19	0	0	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Faune	1	5	22	8	25	19	50	3	43
	2	5	22	8	25	10	26	1	14



	3	1	4	3	9	2	5	3	43
	4	7	30	4	13	3	8	0	0
	5	5	22	9	28	4	11	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
Flore	1	6	26	9	28	19	50	5	71
	2	5	22	6	19	9	24	1	14
	3	0	0	4	13	5	13	0	0
	4	8	35	4	13	1	3	1	14
	5	4	17	9	28	4	11	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants :

- De manière générale, pour tous les impacts, ceux qui affirment être les plus inquiets (niveau 5) sont les 35-54 ans, suivis des 15-34 ans.
- De manière générale, pour tous les impacts, ceux qui affirment être les moins inquiets (niveau 1) sont les 75 ans et plus.



Opinion sur le projet

Question 10 : Pour chacune des affirmations suivantes, choisissez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

		15-34 ans		35-54 ans		55-74 ans		75 ans et plus	
Impacts	Niveau de préoccupation	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%
1. Je crois que le projet de [...] pour l'économie régionale.	Tout à fait d'accord	12	52	21	66	28	74	6	86
	D'accord	6	26	7	22	4	11	1	14
	Neutre	2	9	1	3	2	5	0	0
	Pas d'accord	1	4	1	3	3	8	0	0
	Tout à fait en désaccord	2	9	2	6	1	3	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
2. Je suis inquiet des [...] dans le secteur.	Tout à fait d'accord	6	26	5	16	1	3	0	0
	D'accord	5	22	4	13	3	8	2	29
	Neutre	3	13	10	31	4	11	0	0
	Pas d'accord	3	13	4	13	11	29	2	29
	Tout à fait en désaccord	6	26	9	28	19	50	3	43
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
3. La construction d'un terminal autres entreprises.	Tout à fait d'accord	7	30	16	50	24	63	4	57
	D'accord	7	30	10	31	8	21	3	43
	Neutre	5	22	2	6	2	5	0	0
	Pas d'accord	1	4	3	9	3	8	0	0
	Tout à fait en désaccord	3	13	1	3	1	3	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
4. Je suis inquiet des [...] autochtones.	Tout à fait d'accord	2	9	1	3	1	3	0	0
	D'accord	3	13	3	9	1	3	0	0
	Neutre	5	22	10	31	7	18	2	29
	Pas d'accord	3	1	9	28	11	29	0	0
	Tout à fait en désaccord	10	43	9	28	18	47	5	71
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
5. Je crois que [...] le meilleur.	Tout à fait d'accord	7	30	11	34	22	58	6	86
	D'accord	2	9	8	25	6	16	1	14
	Neutre	9	39	6	19	5	13	0	0
	Pas d'accord	1	4	2	6	1	3	0	0
	Tout à fait en désaccord	4	17	5	16	4	11	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
6. Je suis d'avis que [...] en même temps.	Tout à fait d'accord	5	22	9	28	7	18	0	0
	D'accord	4	17	10	31	11	29	6	86



	Neutre	12	52	12	38	9	24	1	14
	Pas d'accord	1	4	0	0	4	11	0	0
	Tout à fait en désaccord	1	4	1	3	7	18	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
7. Je crois que [...] significatif.	Tout à fait d'accord	11	48	17	53	27	71	5	71
	D'accord	6	26	8	25	6	16	2	29
	Neutre	3	13	3	9	3	8	0	0
	Pas d'accord	2	9	2	6	1	3	0	0
	Tout à fait en désaccord	1	4	2	6	1	3	0	0
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100
8. Je suis d'avis que [...] être évitée.	Tout à fait d'accord	5	22	3	9	2	5	0	0
	D'accord	0	0	3	9	2	5	0	0
	Neutre	9	39	10	31	3	8	1	14
	Pas d'accord	2	9	6	19	9	24	1	14
	Tout à fait en désaccord	7	30	10	31	22	58	5	71
TOTAL		23	100	32	100	38	100	7	100

Faits saillants

- Concernant les affirmations plutôt positives envers le projet (1, 3, 5 et 7), de manière générale, les 75 ans et plus s'avèrent être ceux qui sont le plus d'accord (tout à fait d'accord) avec elles et les 15-34 ans sont ceux qui s'avèrent être le moins en accord (tout à fait en désaccord).
- Concernant les affirmations plutôt négatives envers le projet (2, 4, 6 et 8), de manière générale, les 15-34 sont ceux qui s'avèrent être le plus d'accord (tout à fait d'accord) avec elles et, à parts égales, les 55-74 ans et les 75 ans et plus s'avèrent être ceux qui sont le moins en accord (tout à fait en désaccord).
- Concernant l'opinion neutre par rapport à toutes les affirmations, de manière générale, les 15-34 sont ceux qui affirment l'être le plus.